**Olivia Bozzoni-Fringant, codirectrice du Théâtre de Chaillot ?** *page 2*

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – **N°264 – 17/12/2010**

## DANS L'ACTUALITÉ

**Congés Spectacles : poursuivre avec ou sans Audiens ?**
La CGT s'inquiète du refus par les Congés Spectacles de s'adosser au groupe Audiens.
*Lire page 2*

**Le spectacle à nouveau sur le pavé**
Devant le ministère, les syndicats ont réclamé un plan de développement.
*Lire page 3*

**Lyon : Le Théâtre de la Croix-Rousse à Jean Lacornerie**
Le nouveau directeur orientera cette scène vers le théâtre musical.
*Lire page 4*

**Pays-Bas : le gouvernement s'en prend à la culture**
Une cure d'austérité de cinq années est annoncée.
*Lire page 8*

**Nice Jazz Festival prend du retard**
L'appel à candidatures pour la gestion du festival est infructueux.
*Lire page 8*

**Opéra au cinéma : le succès du «Met»**
La diffusion des opéras du Metropolitan Opera a attiré 143 000 spectateurs.
*Lire page 12*

**BONNES FÊTES !**
Le prochain numéro de La Lettre du Spectacle paraît le 7 janvier 2011

THÉÂTRE

# Aux Bouffes du Nord, une subvention presque sauvée

Le théâtre des Bouffes du Nord, à Paris, va conserver la majeure partie de sa subvention d'État. Si Peter Brook passe le témoin à une nouvelle équipe, celle-ci entend produire et diffuser dans la continuité.

La subvention de l'État au théâtre privé des Bouffes du Nord sera finalement revue à la hausse, sans doute de 400 000 euros. L'État avait décidé de ramener sa subvention de 1,3 million d'euros à 400 000 euros pour 2011 après le départ de Peter Brook, directeur du lieu, fin 2010. Georges-François Hirsch, directeur de la Direction générale de la création artistique au ministère de la Culture, déclarait au *Monde* : «*Le 1,3 million d'euros, c'était pour Brook, pas pour les Bouffes du Nord, qui est un théâtre privé, et qui n'y a pas droit.*» (édition du 30 novembre). Pourtant, Frédéric Mitterrand, à l'issue d'une représentation d'*Une flûte enchantée*, a finalement assuré aux deux successeurs de Peter Brook que la subvention ne serait pas aussi réduite. «*Le lendemain de la parution de l'article dans* Le Monde, *nous avons rencontré le ministre, qui nous a dit son attachement au lieu et à notre projet. Il nous a annoncé que son ministère apporterait une aide complémentaire substantielle, dont il nous communiquera le montant avant les fêtes. Il nous a également dit qu'il solliciterait la Ville de Paris*», relate Olivier Mantei, nouveau codirecteur

PATRICK TOURNEBOEUF

des Bouffes du Nord, aux côtés d'Olivier Poubelle. Ce dernier ajoute : «*La subvention de 1,3 million d'euros versée par l'État n'était pas destinée à Peter Brook seul, mais bien au théâtre. Sinon, il continuerait à la toucher pour sa compagnie, même une fois parti.*» En 2011, la compagnie de Peter Brook touchera une subvention de près de 300 000 euros.

Les codirecteurs ont certes été choisis par le metteur en scène lui-même pour reprendre les différents baux commerciaux des Bouffes du Nord (théâtre, accueil, restaurant…) et non par un jury représentant des tutelles publiques. Mais ils mettent en avant la continuité du projet : un théâtre d'expérimentation, de recherche et de création, une politique tarifaire n'excluant aucun public, des pièces montées en coproduction pour ne pas être présentées seulement à Paris. Olivier Mantei analyse : «*Juridiquement, le ministère peut ne plus nous aider, mais est-ce une bonne idée ? Notre budget est de 4 à 6 millions par an, dont 1,8 à 2 millions de frais fixes*». Olivier Poubelle ajoute : ▶

## Autant de théâtre et de danse que de musique

**Après l'annonce par Peter Brook en décembre 2008, de céder les Bouffes du Nord à Olivier Mantei et Olivier Poubelle, certains professionnels, comme Luc Bondy, ont craint que le théâtre soit *«donné»* à la musique. Cependant, le lieu, sous la direction de Peter Brook, a toujours soutenu la musique. La saison du premier semestre 2011, concoctée par les deux codirecteurs, proposera une douzaine de concerts classiques, essentiellement en coréalisation, les lundis. Autant de spectacles de théâtre et de danse sont prévus (*The Second Woman*, Shakespeare, Sasha Walz…), avec davantage de représentations. Les festivals Fragile (musiques actuelles) et la Voix est Libre (jazz, cirque, danse…) seront de retour. De rares concerts de chanson (Daphné) et musiques du monde (A Filetta, Misla) sont en outre programmés.**

▶ «*Nous fonctionnons comme un théâtre subventionné, de par le rayonnement national de notre activité, le prix des places et notre capacité à générer des réseaux de coproductions. Un peu à l'instar du théâtre de l'Athénée, avec une salle de 500 places, qui touche une subvention de 1,8 million d'euros.*»
Olivier Mantei a été administrateur des Bouffes du Nord de 2000 à 2005 et gère aujourd'hui l'Opéra-Comique. Olivier Poubelle est producteur de concerts à travers la société Astérios Spectacles et dirige les salles le Bataclan, la Maroquinerie et la Flèche d'or. Ils ont produit avec près d'une dizaine de partenaires, *Une flûte enchantée,* de Peter Brook. Deux autres projets du metteur en scène devraient intégrer les prochaines saisons. Un cercle des mécènes est également en cours de création. «*La programmation du second semestre 2011 était en suspens. Avec 800 000 euros de subventions, elle devient possible avec des coproducteurs*», assure Olivier Poubelle. ●

**NICOLAS DAMBRE**

SOCIAL

# Congés Spectacles : poursuivre avec ou sans Audiens ?

Une délégation de représentants de syndicats CGT du spectacle s'est invitée au conseil d'administration de la caisse des Congés Spectacles, le 9 décembre. La CGT voulait des assurances sur le maintien d'un système mutualisé de gestion des congés des intermittents du spectacle. Son inquiétude est née du refus, par l'assemblée générale de la caisse, le 19 octobre dernier, de modifier les statuts de l'association pour permettre un adossement de la caisse au groupe Audiens. En effet, après le rapport de la Cour des comptes de 2008 qui avait mis en question l'efficacité de la caisse, celle-ci avait lancé des réformes. À la fin 2009, l'idée consistait à conserver une association représentant les syndicats patronaux pour chapeauter la caisse, mais à déléguer le fonctionnement à Audiens. La CGT reproche au président des Congés Spectacles, Yann Brolli, d'avoir écrit aux adhérents pour les appeler à voter contre ce projet. L'intéressé ne dément pas : «*J'ai conseillé aux employeurs de voter non. Cette formule était un habillage politique, suite au rapport de la Cour des comptes. Après plusieurs réunions de travail, il m'est apparu que le cadre dans lequel on voulait nous rapprocher ne présentait aucun intérêt et nous privait de tout contrôle alors que la loi a confié aux employeurs la gestion des congés payés.*» La CGT craint de voir ressurgir l'idée d'une suppression pure et simple de la caisse. D'autant que certains employeurs sont en faveur de cette idée également soutenue par des parlementaires comme le député Richard Dell'Agnola (UMP). Rapporteur pour les crédits de la mission culture à la commission des finances de l'Assemblée nationale. La CGT estime que si les 10% de congés sont payés aux intermittents à chaque contrat, ils seront très rapidement intégrés dans la négociation avec l'employeur. Yann Brolli, quant à lui, pense que la caisse peut fonctionner comme elle est : «*Tous les problèmes listés dans le rapport de la Cour des comptes ont été pris en compte. Nous avons renouvelé les procédures, les outils informatiques, l'accueil téléphonique, travaillé sur la certification, etc.*» Suite à l'intervention de la CGT, le 9 décembre, le conseil d'administration a garanti, dans un communiqué, son «*attachement à la pérennité du système mutualisé de gestion des congés payés des intermittents du spectacle et à l'existence de l'association les Congés Spectacles.*» Mais le communiqué pose un garde-fou à un futur changement : «*Le maintien d'un coût comparable à celui du fonctionnement actuel et la conservation des améliorations apportées en termes de simplifications administratives sont des conditions essentielles.*» ●

DANSE

# Olivia Bozzoni-Fringant, codirectrice de Chaillot ?

*La Lettre de l'expansion* du 6 décembre a annoncé l'arrivée de l'ex-conseillère spectacle vivant de Frédéric Mitterrand au poste de codirectrice (ou directrice adjointe) du Théâtre national de Chaillot, avec la mission d'étudier la fusion de Chaillot et du Centre national de la Danse. Après le remaniement ministériel, Frédéric Mitterrand avait décidé de se séparer d'une conseillère qui n'était pas parvenue à trouver des relais au sein de la Direction générale de la création artistique (DGCA). Mais l'intéressée, fille du danseur étoile Max Bozzoni, a obtenu cette création de poste à Chaillot, ce qui va devenir une préoccupation supplémentaire pour le ministère. Car cette idée de fusion entre Chaillot et le CND ne fait pas l'unanimité dans le milieu chorégraphique. De plus, Didier Deschamps arrive à la direction de Chaillot en juillet et n'a pas été consulté. Or il n'est pas d'accord pour partager ses futures responsabilités, d'autant qu'il y a déjà un directeur artistique à Chaillot, à savoir José Montalvo. En effet, si Dominique Hervieu part à Lyon, le codirecteur de la compagnie Montalvo-Hervieu dispose d'un CDI et n'a pas l'intention de quitter son poste, d'autant que le théâtre est producteur délégué d'une compagnie qui assure près de 150 représentations par an en tournée. Olivia Bozzoni-Fringant pourrait donc devoir renoncer à ses ambitions. ● **P. V.**

INTERMITTENTS

# Matermittentes : fin de non recevoir

Relayant la colère des matermittentes, la députée Martine Faure (PS) avait interpellé le Gouvernement sous forme de question écrite : «*Elles ne parviennent pas à remplir les conditions requises pour percevoir une indemnité journalière de repos et se trouvent ainsi exclues du système de protection sociale. Il arrive même qu'elles ne puissent s'inscrire à Pôle emploi faute d'avoir obtenu l'ouverture de leurs droits auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).*» Le ministère de la Famille et de la Solidarité lui a répondu que les intermittentes du spectacle bénéficiaient de «*conditions d'ouverture de droits aux indemnités journalières déjà assouplies par le décret du 27 mars 1993*[(1)]». Il rappelle : «*Pour les salariées intermittentes du spectacle, la période prise en compte pour apprécier le niveau minimal de cotisations ou d'heures ouvrant droit aux prestations de l'assurance maternité est plus longue (douze mois) que pour les autres assurées (trois ou six mois). Cette période de douze mois leur est favorable car elle permet de tenir compte de toutes les activités exercées de manière discontinue au cours d'une année.*» De même, le salaire de référence est calculé sur douze mois civils.«*Le Gouvernement n'entend donc pas pour le moment modifier la réglementation actuelle*», conclut le ministère. ●

*(1) Journal officiel du 23 novembre.*

MANIFESTATION

# Le spectacle à nouveau sur le pavé

Plus de 400 personnes ont manifesté le 13 décembre à Paris, tandis qu'une trentaine de membres de la CGT du Spectacle et du Syndeac occupaient le bâtiment de la Direction générale de la création artistique (DGCA), réclamant d'être reçus «d'urgence» par le ministre de la Culture. Le cortège a quitté la place du Palais-Royal vers 15 heures, pour tenter de rejoindre les occupants de la DGCA. Son directeur général, Georges-François Hirsch, a annoncé que quatre représentants seraient reçus par le directeur de cabinet du ministre de la Culture dès 17 heures. Celui-ci a noté les revendications des protestataires, afin de préparer une réunion déjà prévue entre le Syndeac et Frédéric Mitterrand le 20 décembre, qui sera du coup élargie à d'autres organisations. «*Nous craignons que Bercy ne repousse le plus longtemps possible le dégel de la réserve budgétaire de 5%*», expliquait au sortir de cette entrevue Jean Voirin, secrétaire général de la CGT-Spectacle. Le président du Syndeac, François Le Pillouër, promettait de nouvelles actions à Paris, mi-janvier, et en Île-de-France lors des forums Culture pour chacun des 3 et 4 février 2011. Les revendications : dégel de la réserve budgétaire de 5%, un plan de développement ; l'abandon de la «stratégie-alibi». La Culture pour chacun ; la dissolution du Conseil de la création artistique, la pérennisation du système spécifique d'assurance chômage des intermittents du spectacle, le maintien d'un système mutualisé pour les congés payés pour les intermittents. Ce mouvement réunissait en outre les Fédérations Fasap-FO, FCCS CFE-CGC, le syndicat CGT Culture et l'Ufisc. Le Profedim avait également appelé à la mobilisation avec des demandes de réformes, notamment en faveur des compagnies lyriques et ensembles musicaux, mais sans faire référence au Conseil de la création artistique. De son côté, le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) s'est tenu à l'écart de cette journée d'action, ce qui marque une prise de distance par rapport aux modalités d'action pilotées par la CGT-Spectacle et le Syndeac. ● **N. D.**

D.R.

**Georges-François Hirsch, directeur de la DGCA (au centre), Jean Voirin de la CGT-Spectacle à gauche et François Le Pillouër, du Syndeac.**

COLLECTIVITÉS

# Budgets 2011 : premiers signes

Les premières tendances pour les budgets des collectivités territoriales en 2011 indiquent une stabilité pour la culture.

● **Île-de-France.** Le budget culture s'annonce stable. Suite aux concertations menées les 9, 15 et 19 novembre avec différents acteurs des musiques actuelles, le conseil régional prévoit, selon nos informations, de consentir une enveloppe de 1,14 million d'euros aux «*pratiques actuelles de la musique*».

● **Loire-Atlantique.** Le budget culture du Département affiche une baisse de 5,4% par rapport à 2010, à 15,43 millions d'euros, en raison de l'arrêt de la manifestation Les Rencontres du Fleuve et le non-financement cette année de la future édition de la biennale d'art Estuaire reportée en 2012. Les autres politiques culturelles ne sont pas affectées. Une augmentation de 7,5% est même prévue pour les initiatives culturelles des associations et le département veut soutenir davantage de projets culturels de territoires.

● **Seine-Saint-Denis.** Ni baisse ni augmentation. Le président du conseil général, Claude Bartolone a écrit aux partenaires culturels du Département pour les assurer que les «*grands équilibres seraient respectés*». Mais il annonce aussi : «*un travail de coopération active et de réinvention de nos systèmes d'intervention*».

● **Essonne.** Le budget culture promettait d'être stable après une année 2010 marquée par une baisse. Cependant, le Département dit avoir préservé l'enveloppe dévolue aux subventions pour éviter de pénaliser les compagnies. Cette année, les coupes ont été faites sur les événements propres au conseil général.

CENTRE

# Tours : vers une cité des musiques

La Cité des musiques anciennes et de la création (Cimac) verra le jour à Tours en 2015. La saison de préfiguration, cette année, a notamment comme partenaires le Centre dramatique régional de Tours, le conservatoire à rayonnement régional et le Petit Faucheux. La structure dirigée par Sylvie Pébrier, inspectrice de la musique, détachée pour cette mission par le ministère de la Culture, hébergera les formations Doulce Mémoire, Diabolus in musica, l'Ensemble Jacques Moderne et l'Ensemble Philidor. Elle proposera des résidences en musique contemporaine, et s'ouvrira à l'ensemble du spectacle vivant et la vidéo. Le lieu comprendra une salle de concerts de 450 à 500 places et plusieurs espaces de création. Le résultat du concours d'architectes sera connu fin 2011. La construction de la Cimac, portée par la Région qui la financera à hauteur de 40%, est estimée à 11 millions d'euros. L'établissement est également soutenu par la DRAC, la Ville et l'Agglomération de Tours, et le fonds européen de développement régional. La préfiguration de la Cimac intervient alors que l'IMEB, centre national de création musicale à Bourges, est proche de la fermeture à la suite du désengagement progressif de l'État au cours des dernières années. ● **TIPHAINE LE ROY**

RHÔNE-ALPES

# Musiques inventives d'Annecy bientôt en cessation

La subvention de la DRAC Rhône-Alpes au centre de création musicale Musiques inventives d'Annecy (MIA) a chuté à 10 000 € pour 2010 contre 77 000 € en 2007. L'an prochain, elle sera supprimée, obligeant la structure à mettre fin à ses activités et à licencier ses trois employés. «*Quand notre demande de label Centre national de création musicale a été refusée en 2007, la DRAC a décidé de se désengager. La Région Rhône-Alpes, le conseil général de la Haute-Savoie et la Ville nous ont soutenus, mais ils ne peuvent pas remplacer l'État*», remarque Philippe Moënne-Loccoz, directeur des MIA. La scène nationale de Bonlieu, partenaire sur certains spectacles et lieu d'accueil de l'association, a également manifesté son désaccord face à la décision de la DRAC. «*Nous ne comprenons pas ces décisions*, explique Philippe Moënne-Loccoz. *Le conseiller musique de la DRAC ne s'est basé que sur des documents écrits*.» Créées en 1973, les MIA hébergent chaque année une quinzaine d'artistes en résidence. Elles travaillent avec le conservatoire d'Annecy et les établissements scolaires. Début 2010, un projet de mutualisation avec le centre de création musicale Grame, à Lyon, avait été refusé par la DRAC. ● **T. L. R.**

FINANCEMENTS

# Les aides du CNT

Palmarès de la Commission nationale d'aide à la création de textes dramatiques. Textes dramatiques : Milka Assaf (*Les Démineuses*), Yves Gerbaulet (*Le Ver Empire*), Gilles Granouillet (*Combat*), Célia Houdart (*À demi endormi déjà*), Jean-René Lemoine (*Iphigénie*), David Lescot (*Le Système de Ponzi*), Sylvain Levey (*Cent Culottes et sans papiers*), Yves Mézières (*L'Or du taureau*), Marie Ndiaye (*Les Grandes Personnes*), Christophe Pellet (*Qui a peur du loup ?*), Frédéric Vossier (*Moisson des morts à Gettysburg*), François Wastiaux (*Poor People !*). Traductions : Nils Haarmann et Olivier Martinaud (*Si bleue, si bleue, la mer*, de Nis-Momme Stockmann), Christophe Henri (*Bulbus*, d'Anja Hilling), Boris Schoemann (*Le Ciel dans la peau*, d'Egar Chias), Blandine Pélissier et Sarah Vermande (*Fractures*, de Linda Mc Lean), Laurent Muhleisen (*Le Dernier Feu*, de Dea Loher), Tania Moguilevskaia et Gilles Morel (*Danse Delhi*, d'Ivan Viripaev). Dramaturgies plurielles : Yan Allegret (*Neiges*), Jean-Paul Delore (*Carnet Sud Nord 20*), Michel Laubu (*Les Fenêtres éclairées*), Jean-François Peyret (*Re : Walden*). Encouragements : Babouillec, autiste sans paroles (*Raison et Acte dans la douleur du silence*), Hugues Chabalier (*Entreprises de recueillement*), Claire Chollet (*Luce de Lune*), Sylvain Guichard (*Des oiseaux*), Heloïse Letissier (*… Et mort d'Emérentienne*), Hugo Mallon (*Une époque sans monstres*), Mariette Navarro (*Nous les vagues*), Serge Ryschenkow (*Plus personne*). ●

LYON

# Jean Lacornerie au théâtre de la Croix-Rousse

ARIANE MESTRE

Le metteur en scène et directeur du théâtre de la Renaissance à Oullins a été nommé à la direction du théâtre de la Croix-Rousse à Lyon. Déjà missionné pour la saison 2011-2012, il s'y installera en avril pour succéder à Philippe Faure décédé l'été dernier. Sa nomination (sans publication d'appel d'offres) marque un tournant pour la Croix-Rousse puisque Jean Lacornerie est un spécialiste du théâtre musical, de la comédie musicale et de l'opérette. «*Ce sera un axe fort de la programmation*, confirme-t-il, *mais pas le seul. Le théâtre de la Croix-Rousse a un public important et c'est un bon lieu pour montrer des équipes qu'on ne voit pas beaucoup par ailleurs à Lyon, ainsi que de jeunes équipes auxquelles on peut mettre le pied à l'étrier.* » Jean Lacornerie et son équipe artistique y bénéficieront également d'un budget nettement plus important (3 millions d'euros contre 1,7 million à Oullins) pour monter des créations : «*Le spectacle musical est d'une grande vitalité et c'est intéressant de penser que le théâtre de la Croix-Rousse puisse devenir un lieu structurant dans ce domaine.*» Il ne poursuivra pas la bataille menée par Philippe Faure pour obtenir un label national : «*L'époque n'est plus favorable. Ce théâtre bénéficie d'un soutien solide des différentes tutelles et un label n'est pas forcément nécessaire.*» ●

COLMAR

# La greffe théâtrale réussie à la Comédie de l'Est

Deux ans après la révolution de velours qui a transformé l'Atelier du Rhin en Comédie de l'Est à Colmar (68), Guy-Pierre Couleau affiche un bilan d'étape positif. À son arrivée, en juillet 2008, il avait pour mission de transformer cette scène à prédominance lyrique, jusque-là dirigée par Matthew Jocelyn, en lieu essentiellement théâtral. Le virage réclamé par les tutelles était lié au rattachement des Jeunes Voix du Rhin, centre de formation professionnel, à l'Opéra national du Rhin, alors que Matthew Jocelyn en avait eu jusque-là la direction. À cause de cette scission, Guy-Pierre Couleau avait posé ses valises dans une atmosphère tendue. Deux ans plus tard, les Jeunes Voix du Rhin sont devenus Opéra Studio et occupent toujours le bâtiment voisin sur le même site de la Manufacture. Après une période d'observation, les relations se détendent. L'idée d'une collaboration artistique a même été évoquée. Sur ses deux premières saisons, Guy-Pierre Couleau a donné la priorité à la production théâtrale avec quatre créations sur vingt-et-un spectacles en 2009-2010, et encore cinq créations et vingt titres pour la saison en cours. Soit entre 115 et 120 représentations par saison. L'équipe artistique compte six acteurs permanents pour une vingtaine de postes administratifs et techniques. «*J'ai voulu retrouver l'utopie des CDN avec le principe de la troupe*, explique le metteur en scène. *Ne pas oublier que Colmar fut le premier CDN, en 1947, autour d'André Clavé. Et le public, ici, apprécie de retrouver des comédiens qu'il connaît.*» Les autres ingrédients de la méthode Couleau : une parité dans le répertoire classique et contemporain, une attention particulière aux œuvres de femmes metteuses en scène, l'ouverture à des créateurs régionaux. Ainsi, l'année dernière, Cyrille Pointurier (cie L'Orchestre Seconde, à Strasbourg) avait créé un Pasolini dès le début de saison. «*À notre arrivée, un quart du public ne venait voir que de l'opéra et la maison comptait 900 abonnés. Aujourd'hui, nous en sommes à 1 350 abonnés pour le début de deuxième saison, un chiffre jamais atteint ici.*» Les mécènes également sont restés fidèles. La fréquentation totale sur 2009-2010 était de 19 554 spectateurs. Le CDN a également quatre de ses productions en tournée cette saison, dont trois mises en scène par Guy-Pierre Couleau (*Hiver*, de Zinnie Harris, *Bluf,* d'Enzo Cormann et *Sortie de piste,* de Tchekov). Travaillant régulièrement avec Le Préau à Vire (14), centre dramatique régional dirigé par Pauline Sales et Vincent Garanger, le directeur de la Comédie de l'Est cite aussi dans son cercle professionnel Anne-Laure Liégeois, Richard Brunel, Ludovic Lagarde, Jean Boillot, Julie Brochen… «*La saison prochaine, je ne ferai pas moi-même de mise en scène, une décision un peu difficile à faire comprendre ici, mais je souhaite ouvrir davantage le théâtre à d'autres. De mon côté, je reprendrai* Les Mains sales *en tournée et je prépare* Maître Puntila et son valet Matti *(Brecht) pour la saison suivante*» ● **Y. P.**

AGNÈS MELLON

**G.-P. Couleau**

C. URBAIN

***Hiver*, de Zinnie Harris, mise en scène de Guy-Pierre Couleau.**

**La Comédie de l'Est est dotée d'un budget de 2,45 millions d'euros, financés par l'État (41%), la Ville (31%), la Région (20%) et le Département (8%).**

LE MANS

# Espal et Jacobins : l'action culturelle reste une priorité

La construction du futur centre culturel des Jacobins, au Mans, a été officiellement lancée le 9 décembre. Cette salle remplacera l'ancien théâtre municipal déconstruit cette année. Elle restera gérée au sein d'un établissement public commun avec l'Espal qui, doté d'une salle de 511 places, concentre l'intégralité des représentations et résidences depuis près d'un an.

Située face à la cathédrale, à proximité d'un futur cinéma multiplexe, la scène des Jacobins disposera de 832 places. Elle accueillera également animations et expositions. Harry Rosenow, actuel directeur de l'Espal, pilotera les deux lieux et assure que le nouveau ne prendra pas l'avantage sur la scène créée en 1995 : «*Notre objectif est d'optimiser les outils selon l'adaptation du lieu à tel ou tel spectacle, en veillant à respecter un équilibre entre les deux lieux. Par exemple, contrairement à l'Espal, le nouveau lieu ne sera pas modulable.*»

Scène conventionnée pour la danse, l'Espal se distingue depuis sa création par l'attention portée à l'accompagnement des publics en difficulté, intégrant cette problématique au cœur de son projet d'établissement. Situé dans le quartier des Sablons, au terminus de la ligne de tram du même nom et au milieu de barres d'immeubles, ce théâtre géré par la ville consacre 450 000 € par an à des actions de sensibilisation, soit près de la moitié de son budget artistique.

Cet engagement se traduit notamment par des ateliers danse et théâtre suivis sur plusieurs années par les collégiens et écoliers du secteur. Le centre vise également l'implication, hors contexte scolaire, des habitants des Sablons, de tout âge. Depuis deux ans, la compagnie Hors Champ, implantée dans le quartier, engage une démarche artistique avec la participation des habitants. Les créations peuvent avoir pour base des textes d'écrivains comme Marguerite Duras ou William Faulkner, ou se concentrer sur une réflexion autour de la parole ou de l'habitat collectif, comme c'est le cas pour «la Tour», projet mené à partir de janvier 2011. Ces actions centrées sur la pratique s'accompagnent d'une politique tarifaire incitative pour les publics en difficulté, leur permettant l'accès aux spectacles au tarif unique de 1,50 €. Selon Harry Rosenow, directeur de l'Espal, 10% des places vendues l'an dernier relevaient de cette catégorie. ● TIPHAINE LE ROY

ALAIN SZCZUCZYNSKI

**Adaptation du *Projet de la matière*, d'Odile Duboc, pour 14 enfants, par Anne-Karine Lescop**

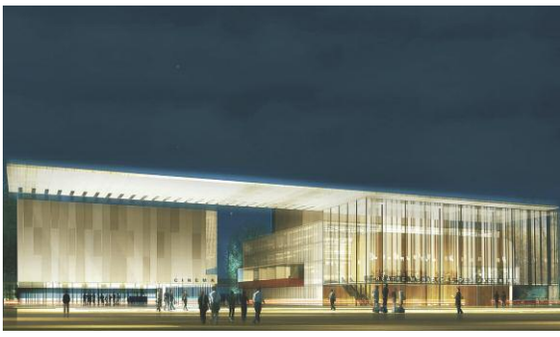

É. BABIN ET J.-F. RENAUD, ET C. FERRATER.

**Le projet des Jacobins**

FINANCEMENT

# Un fonds de dotation pour la Folle Journée de Nantes

Un fonds de dotation vient d'être créé pour l'action culturelle et pédagogique du festival La Folle Journée de Nantes. Il est doté pour l'instant de 80 000 euros. La Ville de Nantes en est l'actionnaire majoritaire, une nouveauté en France, car si 427 fonds de dotation ont été créés depuis la loi d'août 2008, ils n'associent pas pour l'instant de collectivité territoriale. La Ville n'apporte pas d'argent au fonds, mais est présente en tant que principale associée de la société d'économie mixte (SEM) qui gère le festival. Le fonds permet aux entreprises de défiscaliser au titre du mécénat, ce qui n'était pas le cas pour la SEM. Michèle Guillossou, directrice de la Folle Journée, a fait appel à quatre fidèles partenaires de la Folle Journée, la fondation BNP Paribas, Total, les espaces culturels Leclerc et le cabinet Deloitte. Depuis longtemps, la Folle Journée mène des actions en direction des publics comme les concerts en prison. Mais, en 2009, par exemple, l'enveloppe disponible se limitait à 30 000 euros. Cette fois, le programme, tout au long de l'année, comprend un appel à l'écriture étendu au structures accueillant des personnes en difficulté, la réalisation de bandes dessinées avec les médiathèques et des organismes éducatifs et sociaux, l'édition d'un journal avec les associations de quartier, des représentations théâtrales sur l'univers des compositeurs, notamment pour les collégiens, des ateliers de transcription avec le conservatoire et des musiciens amateurs, y compris handicapés, la mise en place de tarifs très réduits pour 3 000 personnes en précarité, le partenariat avec les établissements scolaires, etc. «*Nous travaillons avec des professionnels du secteur social qui intègrent désormais la Folle Journée dans leur programme annuel*», souligne Michèle Guillossou. La Folle Journée se consacre cette année aux post-romantiques. Elle se déroule en région Pays de la Loire, du 28 au 30 janvier et à Nantes du 2 au 6 février. ● Y. P.

## 427 fonds de dotation

**80 fonds de dotation destinés à l'action artistique et culturelle ont été créés en France depuis le lancement de ce dispositif, indique le cabinet Deloitte qui pilote un observatoire dans ce domaine. 427 fonds de dotation avaient été créés au 31 octobre 2010. La tendance à la création s'est ralentie depuis l'été 2010. ●**

SCÈNES CONVENTIONNÉES

# La réaction de Josette Joubier

La directrice du Grand Théâtre de Lorient et présidente de l'association des scènes conventionnées, Josette Joubier, réagit aux propos tenus par Georges-François Hirsch, directeur de la Direction générale de la création artistique, dans notre dernier numéro : «*Dans la circulaire de 1999, il est bien indiqué que le terme de label peut être utilisé par les scènes conventionnées. Mais, au-delà des mots, monsieur Hirsch nous avait promis l'été dernier qu'il nous recevrait pour préparer la rédaction d'une circulaire spécifique aux scènes conventionnées et nous n'avons jamais eu de rendez-vous.*»

Ce réseau n'a pas été inclus dans la circulaire sur les labels et réseaux publiée en septembre dernier. Pourtant, il reçoit un soutien global de 10,3 millions d'euros de l'État, répartis entre 118 établissements (chiffres budget 2011). Même si le ministre a renouvelé la nécessité de soutenir ces lieux dans sa directive nationale d'orientation, Josette Joubier souligne que nombre d'entre eux sont fragilisés sur le plan local par l'absence de cadre officiel. L'association réclame de participer à l'élaboration de la future circulaire, promise pour 2011, sans plus de précision. ● N. D.

# Regard sur les principaux événements de

## Politique : réformes «concertées» mais contestées

En janvier, le ministère de la Culture et de la Communication se réorganise et crée la Direction générale de la création artistique (DGCA) pour reprendre les activités de la DMDTS, plus les arts plastiques. Georges-François Hirsch est reconduit à la direction après plusieurs mois d'incertitude. Il nomme trois délégués : Anne Poursin à la musique, Stéphane Fiévet au théâtre et Laurent Van Kote à la danse. Christopher Miles devient directeur adjoint.

Aux BIS (Biennales Internationales du Spectacle), en janvier, Georges-François Hirsch annonce des «*réformes concertées*».

Nicolas Sarkozy lève le gel budgétaire pour la création et réclame des réformes *«au-delà des Entretiens de Valois»*.

À Nantes, en janvier, Frédéric Mitterrand nie le désengagement de l'État et promet des annonces pour le spectacle.

Alors que des restrictions budgétaires touchent les subventions des Départements et de certaines Villes, le projet de loi de réforme des collectivités territoriales fait craindre que les Régions et Départements ne perdent le droit de financer la culture. Des manifestations ont lieu à l'appel de la CGT-Spectacle,

D.R.

du Syndeac, du SNSP et l'Ufisc (le 29 mars entre 3 000 et 4 000 manifestants à Paris, le 6 mai 4 000 manifestants). Des actions de lobbying sont menées par la SACD. Finalement, la culture, le sport et le tourisme bénéficient d'une exception à la règle de compétence exclusive des collectivités territoriales et à l'interdiction de cumul de subventions. Le 17 juin, une troisième manifestation rassemble moins de 400 manifestants.

Annonce officielle en juillet de la création de l'Institut français dès 2011. Présidé par Xavier Darcos qui avait postulé au Château de Versailles, il remplacera Culturesfrance avec des compétences élargies et un budget plus important. Mais le nouvel établissement public n'aura pas d'autorité sur les postes culturels français à l'étranger, juste un droit de regard sur les nominations de directeurs.

Les organisations syndicales continuent à réclamer un plan de relance pour le spectacle vivant, l'arrêt de la RGPP, mais aussi la suppression du Conseil de la création artistique. Ils affirment que son financement se fait au détriment du budget du ministère de la Culture. Manifestation à Avignon (un millier de personnes).

Le théâtre privé prend position contre le projet de taxe généralisée sur la billetterie des spectacles.

Signature, en septembre, par le ministre de la Culture de la circulaire sur les labels et réseaux nationaux qui précise les missions, procédures et engagements de l'État des établissements de la décentralisation. Les syndicats dénoncent le manque d'ambition du texte et une concertation en trompe-l'œil.

Le budget 2011 du ministère de la Culture évite la baisse franche pour le spectacle vivant, mais ne dégage aucune marge pour les nouveaux projets du ministre et les promesses de labels.

Frédéric Mitterrand développe son plan «Culture pour chacun». Il est reconduit lors du remaniement du 14 novembre.

Nouvelle action syndicale le 17 décembre contre la politique de l'État.

## Économie : des budgets à la limite de la rupture

### Une crise mal évaluée

Les lieux de diffusion et de production témoignent de difficultés à maintenir leur niveau d'activité. L'ONDA souligne que les programmateurs cherchent à limiter les risques. Cependant, aucune étude globale ne confirme un repli d'activité. Les chiffres du CNV indiquent une baisse de fréquentation globale, en dehors des grands événements. Son programme d'aide aux producteurs en difficulté trouve un fort écho. La SACD indique une hausse de l'activité en province et une baisse à Paris. La fréquentation des festivals d'été reste bonne.

### Convention collective

Entrée en vigueur au 1er janvier de la nouvelle convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

### Des grèves

Mouvements sociaux à Chaillot pour les conditions de travail, le 18 mai, et à l'Opéra-Comique le 14 juin pour réclamer plus de moyens.

### Amiens : retrait

La Maison de la culture d'Amiens voit le conseil régional de Picardie retirer ses aides.

### Montpellier

En Languedoc-Roussillon, les festivals de Radio France et Le Printemps des comédiens sont l'enjeu de tensions entre les collectivités territoriales.

### Avignon en forme

Le rendez-vous d'Avignon continue de grossir : davantage de compagnies et d'entrées pour le Off, taux de fréquentation record pour le «In».

### Orchestres inquiets

Les orchestres permanents connaissent de graves tensions budgétaires, entre des budgets stagnants ou à la baisse et les hausses conventionnelles de salaires.

### Vers quel Centquatre ?

Au Centquatre, à Paris, le codirecteur Robert Cantarella, sur le départ en mars, réfute le montant du déficit annoncé. 56 candidatures sont présentées. Au printemps, les lieux sont occupés par un collectif pour une réflexion sur la politique culturelle à Paris, José Manuel Gonçalves est nommé au début de l'été.

### Association à Paris

Les théâtres privés parisiens lancent une communication commune sous le label Théâtres parisiens associés.

### Agents sans licence

La loi de juillet 2010 remplace la licence d'agent artistique par une simple inscription. Les décrets étaient encore en attente début décembre.

### Austérité en Europe

Les plans d'austérité se succèdent dans l'Union européenne et affectent les arts et la culture. Les coupes frappent en Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, au Portugal...

### Une licence menacée

La licence d'entrepreneur de spectacles se réforme pour une mise en conformité avec la directive européenne sur les services, dès janvier. Des producteurs estiment que les changements créent un désavantage pour les Français et appellent à la suppression de la licence.

# l'année 2010

## Théâtres et salles : heurs et malheurs

**Le Maire de Toulon** annonce que son futur théâtre Le Liberté, Charles et Philippe Berling, sera une scène nationale. Châteauvallon, auquel ce label était destiné va-t-il être absorbé ?

**À la Criée de Marseille,** la présence d'amiante sur le chantier repousse à 2011 la réouverture de la grande salle. La Ville et le ministère sont d'accord pour ne pas reconduire Jean-Louis Benoit à la direction du CDN après juin 2011, mais tardent à choisir son successeur.

**À Nice,** le rapprochement de l'orchestre-opéra avec Cannes est abandonné.

**À Paris,** le Casino de Paris est racheté par Jean-Marc Faure, Guy Rapp et Hubert de Pesquidoux. L'ancienne Loco rouvre sous le nom de la Machine du Moulin Rouge. Le Trianon est racheté par Julien Labrousse.

**À Cavaillon,** la Ville et autres financeurs publics confient à la scène nationale les musiques actuelles, suscitant les protestations du Grenier à sons.

**Au Théâtre de l'Est parisien (TEP),** Catherine Anne n'obtient pas la reconduction de son mandat, au-delà de juin 2011. Le ministère a décidé d'y installer le Tarmac. Inquiétude des salariés du TEP et protestation du Syndeac.

**Le réseau Chaînon** subit une baisse de sa subvention DRAC. Le directeur partant, Bruno Grazziana, n'est pas remplacé. Le festival, déplacé en octobre, connaît une chute de fréquentation.

**À Villepreux,** dans les Yvelines, le maire met fin à l'activité du théâtre de la ville et veut détruire le bâtiment, un projet toujours en suspens.

**À Rennes,** les musiciens de l'orchestre de Bretagne s'opposent à la nomination de Jean-Christophe Spinosi à la direction.

**À Perpignan,** Marie-Pierre Baux, créatrice et directrice des Estivales depuis 23 ans, perd le soutien de la Ville. Son association est liquidée.

**Billetterie :** Live Nation rachète Tickenet. Digitick reprend l'éditeur Satori.

**En région Centre,** Danse au cœur est menacée de perdre les financements de l'État et de la Région en 2011.

## Nominations : grands mouvements

● **Théâtre auditorium de Poitiers, scène nationale.** Jérôme Lecardeur, ex-directeur de Dieppe Scène Nationale, succède à Denis Garnier en septembre.

● **CNV.** Guy Marseguerra, directeur de Vérone Productions, est élu président. Jacques Renard devient directeur à la suite de Catherine Giffard.

● **Théâtre de Poissy**. Olivier Morançais est nommé directeur, en provenance du Théâtre de Calais.

● **L'Amphithéâtre de Pont-de-Claix.** Emmanuelle Bibard remplace Michel Belletante à la direction.

● **Lo Bolegason à Castres.** Olivier Nicaise dirige la SMAC, après le départ de Marc Tison, en février.

● **CCN de Belfort.** Joanne Leighton succède à Odile Duboc à la direction du centre chorégraphique national.

● **Festival d'Île-de-France.** Olivier Delsalle devient directeur.

D.R.
**Dominique Hervieu**

● **Lyon.** Dominique Hervieu, directrice du théâtre de Chaillot, est recrutée pour la Maison de la danse et la Biennale de la danse.

● **Le Séchoir à La Réunion.** Claude Lermené est nommé directeur de la scène conventionnée.

● **Opéra national du Rhin à Strasbourg.** Éric Blanc devient directeur administratif et financier.

● **Nacre Rhône-Alpes.** Bernard Guinard succède à Jean-Claude Lartigot.

● **Mimos à Périgueux.** Patrick Roger remplace Étienne Bonduelle comme directeur artistique du festival.

● **La Nef à Angoulême.** Le directeur, Jean-Louis Menanteau, démissionne pour cause de conflit avec le maire. Il est remplacé par Charlotte Donnadieu.

● **Les Molières.** Pierre Lescure, directeur du Théâtre Marigny, devient président des Molières.

● **Lieu unique à Nantes.** Jean Blaise annonce son départ du Lieu unique scène nationale, début 2011. Son successeur est Patrick Gyger.

● **Orchestre de Picardie.** Arie Van Beek arrive à la direction.

● **Ministère de la Culture et de la Communication.** Pierre Lungheretti succède à Olivia Bozzoni-Fringant comme conseiller spectacle vivant au cabinet de Frédéric Mitterrand. Claire Lamboley devient conseillère chargée du social et de l'emploi.

● **Tréteaux de France.** Francis Huster est nommé directeur au 1er janvier 2011, succédant à Marcel Maréchal.

● **Culturesfrance.** Sylviane Tarsot-Gillery devient directrice.

● **L'Archipel à Perpignan.** la direction est confiée à Domènec Reixach, avec Jackie Surjus-Collet et Maurice Lidou comme adjoints.

SIPA
**José Manuel Gonçalves**

● **Le Centquatre.** José Manuel Gonçalves est choisi comme directeur.

● **Théâtre national de Chaillot.** Didier Deschamps, directeur du Ballet de Lorraine, est nommé pour remplacer Dominique Hervieu dès juillet 2011.

● **Studio des variétés.** Philippe Albaret prend la direction.

● **Paris Quartier d'été.** Carole Fierz est nommée codirectrice.

● **Scènes croisées à Mende.** Nicolas Blanc est directeur.

● **Scène nationale de Dieppe.** Philippe Cogney est nommé, suite au départ de Jérôme Lecardeur pour Poitiers.

● **Comédie de Genève.** Hervé Loichemol succède à Anne Bisang.

● **Comédie de Valence.** Christophe Floderer est directeur général adjoint.

● **Le Confort moderne à Poitiers.** Rachel Cordier devient directrice.

● **Théâtre 71 à Malakoff.** Pierre-François Roussillon succède à Pierre Ascaride.

● **Scène nationale de Montbéliard (ex-Allan).** Yannick Marzin nommé directeur.

● **Festival d'Avignon.** Vincent Baudriller et Hortense Archambault sont reconduits pour deux ans.

● **Le Granit à Belfort.** Thierry Vautherot nommé directeur de la scène nationale.

● **Le Quartz à Brest.** Matthieu Banvillet nommé pour succéder à Jacques Blanc en mars 2011 à la direction de la scène nationale.

D.R.
**Arnaud Meunier**

● **Comédie de Saint-Étienne.** Arnaud Meunier nommé pour succéder à Jean-Claude Berutti en janvier 2011.

● **Festival Rio Loco.** Hervé Bordier devient directeur.

● **DRAC**. Muriel Genthon en Île-de-France, Michel Colardelle en Guyane, Bruno Chauffert-Yvart en Bourgogne, François Erlenbach en Bretagne, Jean-Paul Ollivier en Champagne-Ardenne, Alain Bourdon en Haute-Normandie.

## Ils nous ont quittés

Pierrot Bidon, René Rizzardo, Odile Duboc, Vincent Druguet, Alain Ollivier, Philippe Faure, Philippe Avron, Rosine Margat, Gabriel Monnet.

D.R.
**Philippe Avron**

PAYS-BAS

## Le gouvernement s'en prend à la cul-

D.R.

*L'homme sans qualités,* **à Avignon 2010, par le Néerlandais Guy Cassiers**

Cet automne, le nouveau gouvernement néerlandais issu d'une alliance entre libéraux et chrétiens démocrates, et soutenu à l'Assemblée par les populistes du Parti pour la Liberté (PVV), a décidé d'augmenter la TVA sur l'ensemble des sorties culturelles. Les taxes sur les billets d'entrée pour le spectacle vivant devraient passer de 6 à 19% dès le 1er janvier prochain, incitant certains festivals à précipiter l'ouverture de leur billetterie en cette fin d'année. Autre mesure d'économie annoncée : la suppression de 200 millions d'euros de subventions accordées au secteur culturel sur les cinq prochaines années. Les restrictions se font également sentir au niveau des communes, avec une baisse moyenne de 9% sur les budgets alloués à la culture. Si elle se limite à 4,8% pour Rotterdam, à Amsterdam la baisse devrait être de 10% pour l'an prochain, et de 16,5% à La Haye. Le WWIK, allocation pour les artistes débutants, est également appelé à disparaître. Fin novembre, des manifestations pour défendre le secteur des arts et de la culture ont réuni près de 100 000 personnes à travers le pays. ● **T. L. R.**

FLANDRES

## Une plateforme pour la musique avec le Nord

Trois institutions culturelles du nord de la France et quatre de Flandres partenaires ont constitué une plateforme transfrontalière pour la promotion et le développement de la musique classique et contemporaine, baptisée Muze Muse !. Les sept partenaires sont l'Opéra de Lille, le Théâtre d'Arras, l'Orchestre national de Lille, le Concertgebouw et le MA-festival de Bruges, le Cultuurcentrum et le Happy New Festival van Vlaanderen à Courtrai. Ces partenaires vont accentuer l'échange d'expertise, communiquer avec un magazine transfrontalier, organiser de projets communs, et promouvoir en commun leurs activités lors de grands événements régionaux. Un préprogramme d'activités prévoit cinq temps forts de 2011 à 2013, liés aux manifestations phares des uns et des autres, comme la première mondiale du nouvel opéra du compositeur français Michaël Levinas en mars 2011, le Festival van Vlaanderen de Bruges consacré aux testaments musicaux en août 2011, le Festival multidisciplinaire Come on ! Party ! du Concertgebouw en février 2012, le Festival du théâtre d'Arras, en mai 2012 autour du compositeur français Philippe Leroux, etc. ●

ITALIE

## Manifestation à la Scala

L'ouverture de la saison à la Scala de Milan a été marquée par une manifestation mouvementée le 7 décembre. Des étudiants et des professionnels du spectacle, soit 200 à 300 personnes, sont venus protester contre les coupes budgétaires du gouvernement. Des policiers anti-émeute ont repoussé violemment leur tentative de briser le cordon de sécurité établi tout autour de la place de la Scala, a rapporté l'Agence France Presse. La saison de la Scala ouvrait avec la Première de La Walkyrie de Wagner, dirigée par Daniel Barenboïm. Juste avant la représentation (mardi), le célèbre chef a interpellé le président de la République italienne, Giorgio Napolitano, présent à cette première. «*Au nom des collègues qui jouent, chantent, dansent et travaillent, non seulement ici mais dans tous les théâtres, je suis ici pour vous dire que nous sommes profondément inquiets pour l'avenir de la culture dans le pays et en Europe*», a déclaré Daniel Barenboïm, salué par une salve d'applaudissements. ●

IRLANDE

## Budget des arts : le pire évité

C'est avec soulagement que les professionnels des arts et de la culture en Irlande ont accueilli l'annonce d'une baisse limitée à 5% pour le prochain budget de l'agence Arts Council Ireland. Les fonds disponibles en 2011 passeront de 68,6 millions d'euros à 65,1 millions. En 2010, la baisse avait tout de même déjà été de 6%. Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel sont eux aussi préservés, conservant leurs avantages fiscaux. Par ailleurs, le secteur devrait bénéficier d'un effort pour la promotion à l'international. Depuis plusieurs semaines, une vaste «campagne national pour les arts» avait été menée sous forme de lobbying pour limiter les effets du plan d'austérité du gouvernement. ●

BILLETTERIE

## Murdoch lance FoxTix

News Corporation développe son propre système de billetterie FoxTix en Australie, afin d'y concurrencer Ticketmaster et Ticketek, avant de se lancer aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Sur ce dernier territoire, le groupe du magnat australien Rupert Murdoch propose déjà des services de billetterie en ligne pour les lecteurs de ses quotidiens *The Times* et *The Sun*. ●

## VITE DIT

◗ La Commission européenne attend jusqu'au 12 mai les candidatures pour les projets de coopération avec le Mexique (http://eacea.ec.europa.eu). ◗ Lancé lors de Reims Scènes d'Europe, le réseau Officina pour le jeune public rassemble sept structures au Danemark, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, République tchèque et Slovaquie. ◗ Au Québec, la Sodec a décerné son Prix de l'entreprise culturelle à l'agence d'artistes Boulev'Art inc, dirigée par Marie-Catherine Lapointe.

LE CHIFFRE

## -61%

La baisse du nombre des festivals bénéficiaires des aides de l'État en 2011 par rapport à 2010. C'est le rapport budgétaire de la députée PS de Loire-Atlantique Marie-Odile Bouillé qui fait ressortir ce chiffre. La tendance était déjà perceptible en région depuis plus d'un an, le ministère de la Culture recentrant son soutien sur un cercle plus restreint d'événements. Le nombre de festivals aidés passe de 295 en 2010 à 115 en 2011. Le montant des crédits baisse de 5%, de 8,76 millions d'euros à 8,3 millions.

***Un Off au festival de Blaye et de l'estuaire.*** Le Festival des chantiers-théâtre de Blaye et de l'estuaire met en place un Off our la 22e édition qui aura lieu du 20 au 27 août. Les pièces de cette sélection seront axées sur le théâtre de rue et les écritures contemporaines. Quatre compagnies devraient participer au Off qui se tiendra en dehors de la citadelle Vauban de Blaye. L'une d'entre elles sera élue «coup de cœur» par un jury composé de membres du festival. Elle sera retenue pour le festival de 2012.

***Prix Mino.*** À l'occasion du festival Mino, organisé du 29 novembre au 7 décembre, le Grand Prix Mino Adami 2011 a été attribué à Hervé Suhubiette pour le spectacle *Tremblements de tête.* Le prix de la découverte est revenu à Patrice Kalla pour le spectacle *Conte & Soul.* Luigi Rignanese et le Quatuoraconte ont obtenu le Coup de cœur JMF/Mino. Ces prix permettent un soutien de l'Adami et des Jeunesses musicales de France, les artistes récompensés pourront bénéficier de programmations dans les onze festivals partenaires du prix.

***Résidences en Aveyron.*** **Sergio Piterbarg**, directeur de l'ensemble vocal et instrumental Xinum, et **Lyne Bouyjou**, administratrice, ouvrent un lieu de résidences et de rencontres d'artistes à Auzits, en Aveyron. Réunissant un couvent, une école et une grange, il représente un espace de 800 m².

***Point Doc chez Arcadi.*** L'agence de soutien au spectacle vivant Arcadi, en Île-de-France, vient d'ouvrir un espace documentaire, baptisé Point doc. Il propose des ouvrages, compte rendus de colloques et autres dossiers sur des sujets transversaux tels que les politiques culturelles, l'économie de la culture, l'aménagement culturel du territoire, les publics, la connaissance du territoire francilien… Ouvert tous les jours sur rendez-vous auprès de Delphine Martincourt, au 01 55 79 92 76 ou le mercredi en accès libre.

***Nantes : l'Olympic deviendra Stereolux.*** À la rentrée 2011, la scène de musiques actuelles nantaise l'Olympic emménagera dans un nouveau bâtiment en plein centre-ville, appelé la Fabrique-laboratoires artistiques, aux côtés d'autres associations. Le nom Olympic étant attaché à son lieu actuel, un ancien cinéma, l'équipe dirigée par **Éric Boistard** s'est mis en quête d'un nouveau nom pour définir un «projet enrichi». Ce sera Stereolux.

***Jazztrium à Arles.*** Un club de jazz vient d'ouvrir, à Arles, créé par Olivier Renne (animateur de l'émission radio JazzTrium sur Radio 3D FM) et Gérald Martin, directeur de cette même antenne. La jauge est de 50 spectateurs.

***Re-génération : présentation de projet.*** Le festival «tous publics» du Théâtre Nouvelle Génération, dirigé par **Nino D'introna** à Lyon (69) revient du 7 au 15 janvier avec une nouveauté : dix projets de créations seront présentés les 7, 11 et 14 janvier par des artistes, régionaux ou non, émergents ou confirmés.

***Jeune public sur ARTE.*** Axe Sud, société de production dirigée par **Marie-Pierre Bousquet,** produit avec ARTE Passe Pass Théâtre, quatre spectacles jeune public diffusés le dimanche, de fin décembre à début janvier. Ce sont : *Pinocchio,* de Joël Pommerat, *Mamie Ouate en Paoâsie,* de Joël Jouanneau et Marie-Claire Louvet ; *Peter Pan,* d'Alexis Moati ; et *La Jeune Fille, le Diable et le moulin,* d'Olivier Py. Trois tournages ont été effectués en 2010, au Théâtre du Gymnase, à la Cigalière et au Jeu de paume. Précédés d'une présentation de trois minutes par Laetitia Guédon, ils sont suivis d'un documentaire de 15 minutes. La suite en 2011 ?

ARTS DE LA RUE

# *Tragédie !* : quelle diffusion pour un spectacle hors norme ?

Y. P.

Aurillac, Chalon dans la rue, et après ? Œuvre majeure des festivals d'art de la rue de l'été 2010, *Tragédies !* semble concentrer les obstacles à la diffusion dans l'espace public. Et pourtant, Deuxième Groupe d'intervention la jouera de nouveau ce printemps, à Paris les 11 et 12 mai et le 14 mai à Malakoff où est basée la compagnie. Cet hybride entre performance, théâtre et installation mobilise vingt-trois personnes dont quinze comédiens-danseurs, une création musicale en direct, du feu, des lectures philosophiques, de la nudité, l'évocation de massacres… Autant de tableaux saisissants entre lesquels déambulent les spectateurs. Après la place de la Paix à Aurillac, les représentations à Paris – place de la Bourse selon autorisations – vont provoquer un choc. «*Mon but n'est pas de provoquer,* répond Ema Drouin, *mais de mettre à jour des sujets que l'on cache sous le tapis.*» La metteuse en scène le garantit, *Tragédie* s'adapte au public, au besoin avec une version plus habillée, sans perdre son cheminement qui désaxe le point de vue du spectateur : «*La pièce s'adapte à différents sites, peut être jouée de jour ou de nuit avec des effets différents.*» Ema Drouin le reconnaît, des confrères l'ont mis en garde contre une telle gageure économique : se lancer dans une forme aussi grande, loin du spectaculaire consensuel apprécié par certaines collectivités. «*Je n'entre pas dans un format,* se défend-elle. *On doit pouvoir faire des productions pour l'espace public avec du monde sur le plateau, en payant les gens – règle absolue chez nous. Si, en tant que femme metteuse en scène, avec mon parcours, je n'osais plus cela, quel serait le message donné aux jeunes créatrices ?*» La compagnie part à la pêche de grands festivals européens, avec une proposition à 27 000 euros pour deux représentations à 1 000 spectateurs chacune. Cette production accueillie en résidence au Parapluie d'Aurillac a nécessité un emprunt, car elle ne sera couverte financièrement qu'en 2012. Conventionnée DRAC (46 000 euros) Deuxième Groupe d'intervention est accompagnée par la Ville de Malakoff, le Département des Hauts-de-Seine (15 000 euros) et la Région via l'emploi tremplin. ● **Y. P.**

TOULOUSE

# Hervé Bordier à Rio Loco

Le cofondateur des Trans Musicales, Hervé Bordier, a été recruté par le maire de Toulouse pour diriger le festival de musiques du monde Rio Loco. Il succède à Christine Tillie. Le festival avait fait l'objet d'un débat à Toulouse en 2009. Certains acteurs locaux lui reprochaient un manque d'ouverture sur la scène régionale. Une brève polémique avait alors opposé l'association des amis du festival à la municipalité qui reste le seul financement de cet événement doté d'un budget de plus de 1,1 million d'euros, en régie directe. Puis, les esprits s'étant calmés, Christine Tillie a annoncé, en juin, son souhait de passer la main. Ayant quitté en janvier l'ADCEP (organisateur de la fête de la musique), Hervé Bordier arrive avec un contrat de trois ans, au moment où la cité est engagée dans une réflexion sur sa politique en matière de musiques actuelles. Il se montre très excité par sa nouvelle mission : «*Rio Loco dispose d'un lieu magnifique. Je souhaite que tous les acteurs de la ville participent à cette manifestation et j'espère pouvoir monter des coproductions avec d'autres événements*», lâche-t-il. Le festival accueille de 110 000 à 120 000 spectateurs. En juin 2011, la thématique sera consacrée au Mexique. ● **Y. P.**

D. R.

INITIATIVE

# Théâtre de l'Athénée : Clémence, blog à part

Depuis trois ans, Clémence Hérout envoie un petit billet aux spectateurs du théâtre de l'Athénée, à Paris, tous les jours sauf les samedis et dimanches. Ils sont 9 900 à le recevoir sur leur boîte aux lettres électronique et entre 1 600 et 2 900 personnes à l'ouvrir. Ce n'est pas de la publicité. La blogueuse joue la petite souris dans les coulisses. Elle est pourtant bien employée par l'Athénée, mais non comme salariée. Si cette mission correspond à un mi-temps, elle reste indépendante, collabore aussi au Festival d'Avignon, à l'opéra de Dijon, à la Pinacothèque de Paris et à un ensemble de musique baroque. «*Pour l'Athénée, j'ai répondu à un appel à projets qui devait durer un an*, explique-t-elle. *J'ai proposé une fréquence quotidienne qui permet de se différencier de la newsletter et de créer un vrai lien. Je ne manque jamais d'idées !*» Elle assure ne subir aucun contrôle avant parution ni des artistes ni de la direction. Clémence a tout de même un regard bienveillant et se garde de critiquer les spectacles : «*Je pense être là pour donner des clés, accompagner les spectateurs et équipes de l'Athénée, mais pas pour me mettre en avant ou donner mon avis.*» Le blog (http://blog.athenee-theatre.com) reçoit 200 visiteurs uniques quotidiennement et entre deux et trois commentaires par billet. Le succès, outre les qualités de l'auteur, doit beaucoup à la persévérance de l'Athénée sur un mode de communication trop souvent éphémère. ● **Y. P.**

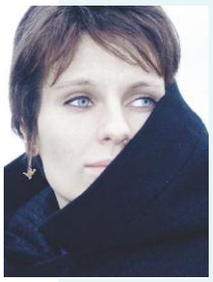

D. R.

## CARNET

● **Gabriel Monnet**, figure de la décentralisation culturelle, est mort le 12 décembre, à 89 ans, à quelques jours de remonter sur scène pour *État civil*, par Georges Lavaudant. Résistant, comédien, metteur en scène, il avait été notamment directeur de la Maison de la culture de Bourges et des centres dramatiques nationaux de Nice et Grenoble.

● **Cécil Guitart**, président de l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix et ancien DRAC du Limousin, est décédé le 12 décembre.

### *Carcassonne : Chapeau Rouge structurant.*

L'association Alternateuf qui gère la salle du Chapeau Rouge, à Carcassonne, va contractualiser avec de nouveaux partenaires. Le 1er novembre a débuté une convention d'objectifs et de moyens de 26 mois avec la Ville pour la gestion de la salle, le festival et les actions décentralisées. La Région Languedoc-Roussillon, la DRAC, et peut-être le Département de l'Aude, soutiendront le lieu, qui s'inscrira dans le schéma d'orientation de développement des lieux de musiques actuelles (Solima). Le Chapeau Rouge est la seule scène de musiques actuelles de l'Aude, mais elle n'a pas le label SMAC.

### *À Paris, le Lierre dans l'incertitude.*

Le nouveau théâtre en construction dans le 13e arrondissement qui doit remplacer celui que la compagnie a créé, sera achevé en septembre 2011. Mais le Lierre n'a plus l'assurance d'y être réinstallé. «*Depuis un an, il est impossible d'avoir un dialogue avec la Ville*, déclare le directeur **Farid Paya**. *J'entends dire qu'il y a trois autres candidats, alors que j'ai participé aux commissions techniques du projet d'architecte, contribué au plan de fonctionnalité…*» Le théâtre du Lierre fait l'objet d'une déconvention sur cinq ans par la DRAC, mais reste subventionné par la Ville.

### *Morlaix : le FAR a frôlé le gouffre.*

La communauté d'agglomération Morlaix Communauté a envisagé cet automne une réduction drastique de sa subvention aux activités d'arts de la rue organisées par le Fourneau sur son territoire, en raison de contraintes budgétaires. La collectivité a finalement décidé, le 24 novembre, de réduire son apport de 160 000 à 150 000 euros. Pour **Claude Morizur**, directeur du Fourneau, les difficultés remontent à la décision de la mairie de Morlaix, à l'automne 2008, de faire passer sa subvention de 76 000 à 16 000 euros. Une baisse alors compensée par l'agglomération, sur fonds de rivalité politique. «*Nous allons continuer avec un dosage différent*, commente Claude Morizur. *Le travail sur le territoire, depuis vingt-cinq ans, a payé. Aujourd'hui, la relation avec les élus n'est pas une question d'argent, mais d'envie, de désir*».

### *Festivals : étude européenne.*

France Festivals porte un projet d'étude réunissant neuf fédérations nationales de festivals, le REMA (Réseau européen de musique ancienne) et trois organismes de recherche autour de la thématique des Festivals d'Europe. Une demande de subvention européenne a été déposée.

### *Paris : jumelages culture-éducation.*

La Ville de Paris a reçu le prix Territoria de bronze décerné par l'Observatoire national de l'innovation publique pour son dispositif «l'art pour grandir». L'année dernière, il a permis d'établir des partenariats entre 280 établissements scolaires parisiens et 35 institutions culturelles (dont un seul théâtre). S'y ajoutent, cette année, onze résidences dans les collèges en danse, cirque, arts numériques, chanson... Pour un total de 37 structures culturels et 427 établissements scolaires.

## PARUTIONS

● **CINQUANTE ANS APRÈS,** culture politique et politique culturelle. Compte rendu du colloque du cinquantenaire du ministère de la Culture et de la Communication qui s'était tenu du 13 au 15 octobre 2009. Sous la direction d'Élie Barnavi et Maryvonne de Saint-Pulgent. La Documentation française. 286 pages, 24 euros.

D. R.

● **PROJETS CULTURELS ET PARTICIPATION CITOYENNE.** Ouvrage de la sociologue Françoise Liot sur le rôle de la médiation et de l'animation. 221 pages. 21,50 €. L'Harmattan.

● **L'INDIFFÉRENCE ET LA CURIOSITÉ.** Quarante années d'impressions et réflexions d'après les spectacles d'André Gintzburger. Édité par L'Âge d'Homme avec le soutien de HorsLesMurs et du Centre national du théâtre. 939 pages. 59 €.

● **ARCHAOS.** Membre de l'aventure d'Archaos et directeur de la compagnie depuis 1996, Guy Carrara répond aux questions de Martine Maleval. Actes Sud Papiers/CNAC. 96 pages, 18 euros.

● **ALAIN CROMBECQUE AU FIL DES RENCONTRES.** Le parcours du directeur du Festival d'automne et du Festival d'Avignon par Christine Crombecque. 150 iconographies et un CD France Culture. 176 pages. Actes Sud. 32 euros.

● **PAROLES ET FRAGMENTS.** Pour son cinquantième anniversaire la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture (FNCC) publie un numéro spécial de la revue. Il réunit neuf entretiens avec des philosophes, sociologues, historiens. Publication sous forme de clé USB. www.fncc.fr

### *Réseau baroque en Haute-Normandie.*

Cinq structures artistiques haut-normandes s'associent pour la création et la circulation de productions artistiques en région, tournées vers les esthétiques anciennes et baroques. Ce sont l'Académie Bach d'Arques-la-Bataille, l'Art et la manière en Pays de Bray, l'Opéra de Rouen Haute-Normandie, la Scène nationale Évreux-Louviers, le Théâtre du Château d'Eu. La saison prochaine, 55 propositions sont annoncées dans les différents lieux.

### *Trans Musicales en hausse.*

Le festival rennais des Trans Musicales enregistre une hausse de fréquentation pour sa 32e édition, organisée du 9 au 11 décembre derniers. 58 000 spectateurs ont été recensés sur l'ensemble des événements, incluant la Tournée des Trans en région, soit 8 000 de plus qu'en 2009. Le nombre de spectateurs payants s'élève à 28 000, contre 24 000 l'an dernier, marqué par une baisse de fréquentation. Sans parvenir à équilibrer le budget, la billetterie est supérieure au prévisionnel.

### *Les projets du fonds SACD humour.*

Le Fonds SACD humour et one-man show a sélectionné onze projets pour des aides à la création ou à la reprise : *En Dehors des Clous… Again* de Béatrice Facquer ; *Il est plus facile d'avoir du ventre que du coeur… Et vice et versa* de Jade Duviquer et Cyril Casemèze ; *Mon monde est dixlesic !* de Laureline Kuntz ; *Soirée Diapo* de Thierry Samitier ; *Voulez vous m'épouser ?* de Kevin Razy ; *Ali … Au pays des merveilles,* d'Ali Bougheraba, Didier Landucci et Fred Souleyrol ; *Bienvenu o Kwatt,* de Valéry N'Dongo ; *Gaspard Proust Enfin sur Scène ?* de Gaspard Proust ; *Le Miroir,* de Trinidad ; *Pareil… mais en mieux,* d'Arnaud Ducret, Jérôme Commandeur et Karim Ada ; *Pas d'inquiétude* de Virginie Hocq.

FESTIVAL

# Nice Jazz Festival prend du retard

Alors qu'un appel d'offres avait été lancé le 9 juillet dernier pour la délégation de service public du Nice Jazz Festival pour les années 2011 à 2013, la Ville de Nice a finalement déclaré cet appel infructueux et en a modifié les conditions. Un nouvel appel d'offres est en cours jusqu'au 21 décembre, pour la seule édition 2011, désormais organisée en régie municipale. La Ville a décidé de ramener de huit à cinq soirées le festival (du 8 au 12 juillet 2011) et reprend à sa charge la logistique. Les candidats assureront la seule programmation, pour une enveloppe artistique estimée à 600 000 euros. Christian Estrosi, maire de Nice, avait décidé de déplacer le Nice Jazz Festival des jardins de Cimiez en centre-ville, et souhaitait des artistes prestigieux avec des tarifs d'entrée moins élevés. Le chanteur Prince, associé à Because Music et Encore Production, avait fait part de son intérêt pour l'organisation du Nice Jazz Festival, délégué ces trois dernières années à Gérard Drouot Productions. Mais finalement, ni ce dernier ni l'artiste américain ne se portent à nouveau candidats. Le lauréat, désigné fin décembre, n'aura que jusqu'au 1er mars pour confirmer trois têtes d'affiche. ● **NICOLAS DAMBRE**

### *MP2013 : Aix sur la touche.*

Un accord semblait trouvé entre Marseille Provence 2013 et **Maryse Joissains**, maire d'Aix et présidente de la communauté du Pays d'Aix (CPA). Mais le 10 décembre, cette dernière a remis en cause son adhésion à l'association. Elle met dans la balance le maintien d'un siège universitaire à Aix, alors que les universités d'Aix-Marseille ont décidé de localiser leur futur siège dans la cité phocéenne. *«On avait fixé une date butoir,* rétorque **Thierry Roche**, de MP2013. *Ce sera sans concession».* L'association tiendra un conseil d'administration extraordinaire vers le 24 décembre. Maryse Joissains s'est dit prête à faire un «Aix-en-Provence 2013» si jamais elle n'obtient pas gain de cause.

### *Emploi en Ille-et-Vilaine.*

Pôle emploi, le Département d'Ille-et-Vilaine, l'Afdas et la Direccte Bretagne ont signé une convention en direction des demandeurs d'emploi dans le spectacle. Cet accord doit permettre à trente personnes touchant le RSA et recrutées en Contrat unique d'insertion, de bénéficier d'une période ou d'un contrat de professionnalisation.

### *Kontakthof à Saint-Nazaire.*

Le Fanal, scène nationale de Saint-Nazaire dirigée par **Nadine Varoutsikos,** surfe sur le succès du film *Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch* (142 000 entrées en France). Elle accueillera *Kontakthof,* pièce mythique de la chorégraphe, cette fois jouée par des personnes de plus de 65 ans, du 5 au 8 février, en présence des répétitrices du film, Benedicte Billiet et de Josephine Ann Endicott.

LASZLO SZITO

***Kontakthof,* version senior**

### *Île-de-France : musiques du monde.*

Une rencontre en vue d'un collectif «musiques du monde» en Île-de-France s'est tenue le 9 décembre. Elle était organisée par le Cap d'Aulnay-sous-Bois, le CRL10-Espace Jemmapes, l'Espace Prévert-scène du monde à Savigny-le-Temple, la MJC de Ris-Orangis et Villes des musiques du monde, avec l'Ariam Île-de-France.

CAPTATIONS

# L'opéra au cinéma : 143 000 spectateurs en 2009

La diffusion de spectacle vivant sur des écrans de cinéma se développe en France. La société CielÉcran a récemment signé un contrat de diffusion exclusive avec les Ballets du Bolchoï, afin de retransmettre en direct dans le monde entier quatre ballets dans près de 350 salles de cinéma. Cette filiale de Gaumont Pathé propose des retransmissions en son 5.1 et en image haute définition au prix de 22 euros la séance. «*Nous proposons une quarantaine de représentations par an depuis le Metropolitan Opera de New York ou l'Opéra de Paris. C'est une autre façon, complémentaire et non concurrente, de voir ces spectacles*», commente Marc Welinski, le PDG de CielÉcran. Il assure que les neuf opéras diffusés depuis le «Met» la saison dernière ont réuni 143 000 spectateurs dans 80 salles, à 27 euros l'entrée. «*Nous avons du mal à trouver des théâtres avec lesquels faire des directs sur des pièces classiques, comme le fait le National Theatre de Londres*», regrette Marc Welinski. L'institution propose, en effet, depuis 2009 des retransmissions via National Theatre Live à travers 300 salles dans le monde. En France, la diffusion de spectacles en direct est encore peu développée. Depuis cet automne, le réseau UGC propose «Viva l'Opéra», des spectacles lyriques enregistrés à la Scala de Milan ou au Liceu de Barcelone, pour 28 euros par séance. Quant aux salles Méga CGR, elles proposent des projections de concerts enregistrés, plutôt dans le genre pop-rock. ● **N. D.**

### *La Réunion : Ultradanse en forme.*

Avec 10 046 spectateurs en 19 jours, et 27 représentations, le festival Ultradanse qui s'est tenu du 8 au 27 novembre à Saint-Denis de la Réunion, a été un tel succès qu'il a été confirmé pour l'année prochaine soit dans un rythme annuel au lieu de la biennale prévue. La manifestation est organisée par **Pascal Montrouge** et **Bernard Faille** qui dirigent les Théâtres départementaux de la Réunion depuis un an. Leur réussite pourrait aider à une reconnaissance des missions de cette institution par l'État, en matière chorégraphique et dans le cadre de l'année de l'outre-mer.

D. R.

**Le Ballet de Lorraine**

### *Lorraine : nomination à Nancy.*

Le chef d'orchestre **Tito Muñoz** a été nommé directeur musical de l'Opéra national de Lorraine et de l'orchestre symphonique et lyrique de Nancy. Il prendra ses fonctions au début de 2011, pour un premier concert en tant que directeur musical en juin à Nancy. Il était chef assistant de l'Orchestre de Cleveland (États-Unis) depuis 2007, après avoir été chef assistant de l'orchestre symphonique de Cincinnati et de l'Orchestre de chambre de Cincinnati.

### *Départ annoncé à Metz.*

Le directeur général de l'Opéra-théâtre de Metz Métropole ne sera pas reconduit à l'issue de son mandat qui s'achève en juillet prochain. Depuis six ans en poste, **Éric Chevalier** n'était pas tout à fait dans la ligne des élus messins et nancéens qui veulent associer les opéras de Metz et Nancy (Opéra national de Lorraine dirigé par Laurent Spielmann). Il s'est montré plutôt partisan de coopération, comme la coproduction de *Carmen,* cet hiver. Si l'objectif d'une fusion se rapproche entre les opéras, la question reste ouverte pour l'Orchestre national de Lorraine, à Metz.

## C'EST QUAND ?

# Jeune public : prochaines dates

- **Odyssées en Yvelines.** Sartrouville et alentours (78) : du 25 janvier au 2 avril.
- **Re-génération.** Lyon (69) : du 7 au 15 janvier.
- **Momix.** Kingersheim-Mulhouse (68) : du 27 janvier au 6 février.
- **À Pas contés.** Dijon (21) : du 28 janvier au 13 février.
- **La Tête dans les nuages.** Angoulême (16) : du 13 au 20 mars.
- **Les Giboulées de la marionnette.** Strasbourg : du 18 au 26 mars.
- **Méli'môme.** Reims (51) : du 24 mars au 8 avril.
- **Petits et Grands.** Nantes (44) : du 13 au 17 avril (première édition).
- **Festival Puy-de-Mômes.** Cournon-d'Auvergne (63) : du 18 au 30 avril.
- **L'Échappée Belle.** Blanquefort (33) : du 8 au 12 juin.
- **Ideklic.** Moirans en montagne (39) : du 10 au 13 juillet.
- **Au bonheur des mômes.** Le Grand Bornand (74) : du 21 au 26 août.

### *Rencontres de l'édition en danse.*

Rendez-vous consacrée à toutes les formes de l'écrit en matière de danse, La Journée de l'édition organisée par la Biennale du Val-de-Marne et Micadanses, à Paris le 11 décembre, a connu, pour sa troisième édition, un notable succès. Avec 21 exposants, et près de trois cents visiteurs en un après-midi, la manifestation marque l'importance d'un domaine pourtant très négligé par le monde de l'édition.

### *Et short list du Ballet.*

Le conseil d'administration du Ballet de Lorraine a fixé le 10 décembre la liste des cinq candidats qui sont appelés à élaborer un projet pour succéder à **Didier Deschamps**, l'actuel directeur. Il s'agit de **Petter Jacobson** qui a dirigé le Royal Ballet suédois de 2002-2007 ; **Hervé Robbe**, directeur du centre chorégraphique national du Havre depuis 1999 ; **José Martinez**, danseur étoile de l'opéra de Paris ; **Marguerite Donlon** directrice du Ballet de la Sarre depuis 2001 et, enfin, **Éric Oberdorff**, qui dirige la Compagnie Humaine, installée à Nice (06). Le choix entre ces candidats devrait être fait au cours du mois de février.

## SUR VOS AGENDAS

**NANTES**
**LES 6, 13, 20 ET 27 JANVIER**
**Cycle de conférences théâtre et cité**
Par l'École nationale supérieure d'architecture.
02 40 16 02 33.

**LYON**
**LES 7, 11 ET 14 JANVIER**
**Festival Ré-génération**
Présentation par des artistes de leurs créations.
04 72 53 15 11.

**SAINT-PRIEST ET VENISSIEUX**
**LES 11 ET 12 JANVIER**
**Rencontres du G20**
Par le Groupe des 20 en Rhône-Alpes.
06 64 41 54 27.

**ST-GEORGE- DE-DIDONNE**
**LE 18 JANVIER**
**Spectacles à vendre et à produire**
Par l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes et Premier'Acte
emilie.bourbon@arsv.fr

**PARIS**
**LE 25 JANVIER**
**Quand le cirque rencontre la danse**
Par HorsLesMurs
www.horslesmurs.fr/-Rendez-vous-.html

## La Maison de la Culture
**Scène nationale de Bourges**
**recrute son (sa) directeur (trice)**

*Etablissement public de coopération culturelle dont les partenaires sont la Ville de Bourges, l'Etat, la Région Centre, le Département du Cher, la Maison de la Culture de Bourges, inaugurée en 1963 par André Malraux, est une structure emblématique du réseau. Son rayonnement s'étend au niveau national et international, tout en préservant un fort ancrage local. Lieu de diffusion pluridisciplinaire embrassant les champs du spectacle vivant, des arts plastiques et du cinéma, la Maison de la Culture de Bourges est dotée d'importants moyens matériels et budgétaires permettant des actions de soutien aux artistes et à leurs créations.*

*Actuellement fermée pour d'importants travaux de réhabilitation, le lieu d'implantation de la Scène nationale sera doté à sa réouverture en 2013 de deux salles de représentations (jauges 760 et 300), d'une ou deux salle(s) de cinéma équipée(s) en matériel numérique, de bureaux, ainsi que de loges, lieux de stockage... etc ; des expositions pourront être accueillies. Pendant les trois prochaines années, la programmation se fera hors les murs, dans les lieux appartenant à la ville de Bourges (3 salles de spectacle identifiées de 481, 350 et 234 places). L'activité cinématographique, actuellement toujours possible dans l'enceinte de la Maison de la culture, sera poursuivie dans un autre lieu, encore à définir.*

**Dans la continuité du projet porté par la scène nationale, le(la) directeur(trice) aura pour mission :**
▮ de développer un projet artistique pluridisciplinaire, culturel et d'établissement mettant en valeur la diversité de la création artistique contemporaine du spectacle vivant, du cinéma et éventuellement des arts plastiques ▮ de favoriser et d'organiser la rencontre artistique entre les créateurs, les interprètes et les publics ▮ d'allier l'ambition de la qualité à la recherche d'ouverture au plus grand nombre en participant dans son aire d'implantation à une action d'éducation artistique et plus largement de développement culturel en direction de tous les publics ▮ d'élaborer et de mettre en œuvre des actions artistiques de référence, en partenariat avec les acteurs professionnels de la diffusion et de la création qui environnent l'établissement en particulier ceux de la région Centre ▮ de gérer l'établissement sur le plan budgétaire (budget annuel de 4,2 millions d'euros) et diriger une équipe comptant 38 permanents ▮ d'assurer le suivi de l'évolution des travaux en tant qu'utilisateur unique de la Maison de la Culture de Bourges réhabilitée.

**Le profil :**
Professionnel(le) confirmé(e), doté(e) d'une forte expérience dans la direction d'un établissement culturel et dans la conduite de projets artistiques et culturels, le ou la candidat(e) devra attester d'une connaissance approfondie des réseaux nationaux et internationaux et de la création contemporaine.

**La procédure :**
Les candidat(e)s présélectionné(e)s devront rédiger un projet argumenté, à partir d'une note d'orientation et d'un dossier qui leur auront été fournis et le présenter devant un jury composé de représentants des partenaires et de la présidence de l'EPCC.

Rémunération selon article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

**Poste à pouvoir dès que possible.**

**Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser au plus tard le 28 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi) à :**

**▮ Monsieur le Président de l'EPCC**
**Maison de la Culture de Bourges – Scène nationale**
**Place André Malraux – BP 257 – 18 005 Bourges Cedex**

**▮ Monsieur le Ministre, Maire de Bourges**
**Mairie de Bourges – 11 rue Jacques Rimbault**
**BP 628 – 18020 Bourges Cedex**

**▮ Monsieur le Directeur Régionale des Affaires Culturelles du Centre**
**DRAC Centre – 6, rue de la Manufacture – 45043 Orléans**

**▮ Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique**
**Ministère de la Culture et de la communication**
**62, rue Beaubourg – 75003 Paris**

**▮ Monsieur le Président du Conseil Général**
**Hôtel du Département – Place Marcel Plaisant – 18 023 Bourges Cedex**

**▮ Monsieur le Président du Conseil Régional**
**Conseil Régional du Centre**
**9 rue Saint-Pierre Lentin – 45041 Orléans Cedex 1**

saint chély d'apcher

**Offre d'emploi**

# CHEF DE PROJET CULTUREL
## DANS LA PERSPECTIVE DE LA CRÉATION D'UN CINÉ-THÉÂTRE

**L'équipement – le projet :**
La Commune de Saint-Chély d'Apcher porte un projet d'équipement multiculturel qui a vocation à offrir une double programmation : diffusion d'œuvres cinématographiques et diffusion de spectacles vivants.
La programmation culturelle du lieu sera renforcée par une programmation d'animations (conférences-débats, expositions dans le Hall, soirées thématiques, animations en partenariat avec les associations locales, …) afin d'apporter la singularité nécessaire au futur équipement et multiplier les occasions de fréquentation du public de proximité.

**Missions**
Dans le cadre de la politique culturelle définie par l'entité exploitante et sous son autorité, le Chef de projet du Ciné-théâtre élabore et pilote la mise en œuvre du projet culturel et artistique, s'appuyant principalement sur une salle de 190 places, pouvant être configurée en salle de cinéma ou en salle de spectacles, et sur une équipe constituée d'un médiateur culturel et d'un régisseur / projectionniste et de personnel d'accueil.
Le Chef de projet du Ciné-théâtre entrera en fonction entre 12 et 18 mois avant l'ouverture de l'établissement culturel.

Dans ce cadre, les fonctions du Chef de projet seront orientées en deux temps :
1. le temps du suivi du projet de réalisation de l'équipement et de large mobilisation territoriale à manager avec, en perspective, la mise en scène de cet espace et sa première programmation culturelle.
2. La direction et la gestion de cet équipement pour en assurer son rayonnement et sa pérennité.

Elle consisteront principalement à :
▮ La définition de la programmation culturelle et des projets artistiques dans le cadre des orientations générales de la collectivité et la mise en œuvre de ce projet ▮ La diffusion d'événements artistiques dans et hors les murs ▮ L'organisation générale de l'établissement et la gestion de l'équipe, (responsabilité des ressources, de la sécurité des personnes et des bâtiments) ▮ La supervision de la sécurité des spectacles ou des événements ▮ L'encadrement et la gestion d'une équipe à effectifs et à statuts variables ▮ La gestion administrative et budgétaire de l'établissement et la recherche des financements liés à son fonctionnement ▮ Le développement d'offre, la proposition d'une politique tarifaire, le développement des publics et d'une politique de fidélisation ▮ Le développement d'une politique de communication et de promotion de l'équipement (partenariats, relations publiques, relations presse,…).

L'ensemble de ces fonctions sera pondéré en terme d'importance en tenant compte qu'il y a un avant et un pendant sur la création de l'établissement.

**Profil souhaité**
▮ Maîtrise des pratiques professionnelles et connaissance des réseaux locaux et nationaux ▮ Connaissance indispensable de l'univers de l'exploitation cinématographique et des contraintes économiques et juridiques spécifiques à l'activité cinéma, aux arts visuels et au spectacle vivant ▮ Connaissances des règles de la comptabilité publique ▮ Maîtrise des logiciels bureautiques classiques ▮ Une expérience en qualité de directeur de centre culturel serait un atout supplémentaire.

**Aptitudes et qualités**
▮ Disponibilité, autonomie et sens du contact ▮ Sensibilité artistique affirmée ▮ Sens de la négociation (relation distributeur / négociation de partenariats pour la mise en place d'une politique d'animation / recherche de financements) ▮ Méthode, rigueur et dynamisme ▮ Aptitude au diagnostic, au montage de projets et à leurs évaluations.

Cadre statutaire ou contractuel : Catégorie A

**Date limite de candidature est fixée au 31/12/10.**
**Poste est à pourvoir à compter du 01/03/2010 (date indicative)**
**Contact : Marion Breuiller marion.breuiller@stchelydapcher.fr**
**Mairie – 67 rue Théophile Roussel**
**48200 SAINT CHELY D'APCHER**
**Tel : 04.66.31.38.53**

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola Drouet - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

# Théâtre National Populaire

THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE TNP

**Recherche un ou une**

## Responsable des Relations Extérieures (h/f)

Sous la responsabilité de l'équipe de direction, vous prendrez toutes initiatives en vue de réussir :

### L'accueil du public

- Les jours de représentation vous êtes présent après-midis et soirs pour accueillir le public et les personnalités (professionnels, politiques, presse) qui se présentent au théâtre.
- Vous encadrez l'équipe de salle avec votre adjointe.
- Vous prenez soin de vérifier que tous les éléments sont réunis pour recevoir le public dans des conditions d'accueil et de propreté irréprochables.
- Vous coordonnez la relation et les besoins du théâtre avec le concessionnaire de la brasserie en termes d'organisation et de qualité.
- Avec la direction technique, vous êtes capable de gérer des questions relatives à la sécurité du public.
- Vous êtes de service jusqu'à ce que le public ait quitté le théâtre et le bar après la représentation.
- Le cas échéant vous pouvez représenter la direction.

### L'accueil des compagnies artistiques et de la troupe du TNP

- Avec les différents services du théâtre, vous êtes en relation avec les compagnies invitées.
- Vous supervisez la mise en place des loges (fleurs, eau, propreté...).
- Vous accueillez les compagnies à leur arrivée et vous vérifiez que toutes les informations nécessaires leur sont communiquées.
- Vous vous occupez des pots d'accueil des compagnies et occasionnellement des pots internes au théâtre.

### Le développement du sponsoring

- Vous constituez un fichier des entreprises régionales susceptibles d'acheter des soirées privatisées.
- Vous organisez la mise en place et le suivi de ces soirées.
- Vous créez une relation privilégiée avec ces entreprises.
- Pour des opérations ou des événements ponctuels vous participez, avec la direction, à la recherche de partenariats.

### Profil

Vous connaissez parfaitement le fonctionnement d'un théâtre et vous avez au moins dix ans d'expérience dans une institution culturelle.
Vous connaissez les milieux de la culture au niveau national et en région Rhône-Alpes (politique, professionnel, presse).
Vous êtes capable de gérer un accueil de qualité.
Vous savez défendre une proposition et convaincre vos interlocuteurs.
Vous avez une réelle capacité d'initiative et vous êtes capable de faire face à des incidents inattendus. Votre capacité d'écoute et de dialogue est essentielle, ainsi qu'une excellente présentation.
Vous êtes disponible les après-midi, soirs et week-end à l'occasion de l'ensemble des levers de rideau du TNP.
Pour remplir ces missions, vous êtes secondé d'une adjointe.

**Poste en CDI, à pourvoir au 1er février 2011**
Salaire selon la grille salariale du théâtre.

CV et lettre de motivation à adresser **avant le 15 janvier 2011** à l'administrateur du TNP, 8 place Lazare-Goujon 69627 Villeurbanne cedex

---

VILLE DE QUIMPER

Préfecture du Finistère

Ville d'Art et d'Histoire

68 000 habitants

www.mairie-quimper.fr

La Ville de Quimper recrute par voie contractuelle

## Un Directeur Technique pour son Pôle Culturel Max Jacob h/f

La ville de Quimper mène un projet culturel ambitieux avec la création du Pôle culturel Max Jacob. Pluridisciplinaire, ce projet a pour vocation de favoriser les rencontres entre artistes et habitants et d'accompagner les pratiques culturelles. La 1ère phase du Pôle culturel (construction et réhabilitation) verra le jour fin 2013. La mise en œuvre du projet fait l'objet d'une importante concertation avec des acteurs culturels du territoire, constitués en une maîtrise d'usage. Sous l'autorité du directeur du développement culturel et socioculturel, vous pilotez la concertation à chaque phase de réalisation du projet architectural entre la maîtrise d'usage du Pôle Max Jacob et la maîtrise d'ouvrage et coordonnez la mise en en œuvre technique des projets artistiques du pôle Max Jacob dans sa phase de préfiguration.
À ce titre, vous avez une expérience significative et confirmée dans des fonctions analogues qui vous assure la maîtrise de la régie générale d'un équipement culturel et d'une salle de spectacle toutes esthétiques confondues, tant dans les domaines techniques que la réglementation du travail et de la sécurité incendie (SSIAP 1 minimum). De plus, vous maîtrisez la préfiguration architecturale d'un équipement culturel et de son suivi. Disponible, rigoureux, réactif et ayant le goût du travail en équipe, vous démontrez de réelles aptitudes à l'animation d'équipes ainsi qu'au pilotage et à la gestion de projets. Le profil détaillé est consultable sur www.mairie-quimper.fr
Pour toute information, vous pouvez contacter la Direction du développement culturel et socio-culturel au 02 98 98 89 00

**La lettre manuscrite de candidature + CV + copie des diplômes sont à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 1759, 29107 Quimper cedex avant le 15 janvier 2011.**

orc.fr

---

ville de Chaumont (Haute-Marne)

**26 000 habitants, chef-lieu du département de la Haute-Marne. RECRUTE**

## Un Régisseur principal polyvalent (h/f)

*(recrutement par voie statutaire : mutation, inscription sur liste d'aptitude technicien territorial ou contractuel)*

**Sous l'autorité du Directeur du Nouveau Relax – Scène conventionnée de Chaumont (Théâtre municipal) et sous la responsabilité du Régisseur Général vous serez responsable de la bonne exploitation technique des activités dans le cadre du projet de scène conventionnée et vous serez chargé(e) des missions suivantes :**

**Exploitation technique :** S'assurer de la bonne préparation des fiches techniques de projets et les mettre en oeuvre • Déterminer les conditions de mise en œuvre des matériels • Assurer la mise en œuvre des régies • Participer aux chargements et déchargements des véhicules de transport de décors • Participer aux montages et démontages des décors • Possibilité d'encadrement des équipes techniques et intermittentes • Possibilité de participer à des projets de création lumière et/ou son • Possibilité d'être appelé à remplir des tâches hors de sa spécialité lorsque celles-ci ne demandent pas une qualification ou une technicité particulière.

**Gestion des équipements :** Assurer l'entretien courant des matériels et équipements scéniques mis à disposition et veiller à leur bonne utilisation.

**Mission transversale :** Possibilité d'intervention sous l'impulsion de la Direction Générale des Services aux actions organisées par la Direction à la population et à la coordination de l'animation.

**Profil :** Expérience indispensable dans le monde du spectacle vivant • Formation SSIAP 1 comprenant habilitation secouriste et extincteur souhaitée • CACES nacelle élévatrice catégorie A1 souhaitée • Habilitation électrique BR et habilitation travail et sécurité en hauteur (port du harnais, montage échafaudage roulant et échelle) souhaitées • Grande disponibilité et sens des relations humaines • Sens du service public •Permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir **à compter du 03 janvier 2011**
La rémunération sera statutaire (traitement, régime indemnitaire, 13ème mois).

Adressez votre candidature pour le **31 décembre 2010** (lettre de motivation manuscrite, C.V. et photo) à : Monsieur le Maire - Direction Générale des Services
Hôtel de Ville - 52012 CHAUMONT CEDEX

*Renseignements complémentaires :* M. KECHKEGUIAN, Directeur du Nouveau Relax
tél :03.25.01.68.74 - mail : directeur.theatre@ville-chaumont.fr

## STRUCTURES DE CRÉATION ET DE DIFFUSION

### DIRECTION

**MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES**. Directeur (h/f). ➜ Voir page 13

**FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-CENTRE D'ANIMATION VALEYRE** à Paris. Directeur adjoint (h/f). www.profilculture.com

**ORCHESTRE DE BRETAGNE** (35). Directeur général (h/f). Cand. avant le 31/12. www.orchestre-de-bretagne.com

### ADMINISTRATION/ PRODUCTION/DIFFUSION

**CCN DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON** (34). Chargé(e) de production et de diffusion. Cand. avant le 25/12. direction@mathildemonnier.

**LE CONCERT D'ASTRÉE** à Lille (59). Administrateur général (h/f). Cand. avant le 5/01. jm.hoballah@leconcertdastree.fr

**ODYSSÉE** à Périgueux (24). Chargé(e) de production du festival Mim'off. CDD 4 mois 1/2. Cand. avant le 28/01. ludovic.becker@perigueux.fr

**SAFRAN**, à Rouen (76). Chargé(e) de développement. 02 35 15 02 10.

**LE BOULON**, à Vieux-Condé (59). Administrateur (h/f). Cand. le 31/12. contact@leboulon.fr

**CIE ULTIMA CHAMADA** à Paris. Chargé(e) d'administration. ultima_chamada@yahoo.fr

**CONCERTS DE POCHE** (77). Chargé(e) d'administration et de comptabilité. gladys.bellois@concertsdepoche.com

**LA MACHINE DU MOULIN ROUGE** à Paris. Chargé(e) de production. 01 53 41 88 89. administration@lamachinedumoulinrouge.com

**THÉÂTRE LIBERTÉ DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE** (83). Administrateur de production (h/f). www.profilculture.com

**LES GESTICULTEURS** à Redon (35). Chargé(e) de diffusion + Attaché(e) d'administration. Cand. 29/12. CDI pour février. www.gesticulteurs.org

**PAPA'S PRODUCTION** au Havre (76). Administrateur (h/f). Cand. avant le 7/01. www.papasprod.com

**COMPAGNIE DIVINE COMÉDIE** à Rouen (76). Chargé(e) de production diffusion. Cand. avant le 10/01. À pourvoir début février. www.compagniedivinecomedie.com

### COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES

**LA MAGNANERIE** à Paris. Chargé(e) de diffusion et de communication. Cand. avant le 10/01. CUI-CIE à pourvoir le 1/02. administration@magnanerie-spectacle.com

**COLLECTIF 12** à Mantes-la-Jolie (78). Chargé(e) des relations publiques, de l'action artistique et culturelle. communication@collectif12.org

### TECHNIQUE

**THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT** à Paris. Chef machiniste (h/f). Cand. 24/12. recrutements@theatre-chaillot.fr

**LA BOUTIQUE DU SPECTACLE** à Paris. Conseillers techniques audio, lumière (h/f). recrutement@la-bs.com

**FILE7, CAFÉ-MUSIQUES** à Magny-le-Hongre (77). Régisseur de studio de répétition (h/f). CDD 7 mois Pour le 3/01. sylvain@file7.com

### AUTRES

**THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE** à Villeurbanne (69). Responsable des relations extérieures. ➜ Voir page 14

**FESTIVAL FURIES** à Châlons-en-Champagne (51). Chargé(e) d'accueil et de comptabilité. Cand. avant le 14/01. CDI. 03 26 65 73 55.

**AUGURI PRODUCTIONS** à Paris. Comptable confirmé(e). CDD du 5 janvier au 31 juillet. Possibilité CDI. 01 75 77 15 01. geraldine@auguriproductions.com

**LA FILATURE** à Mulhouse (68). Chef comptable. www.lafilature.org

**CERCLE DE L'ORCHESTRE DE PARIS**. Chargé de mécénat (h/f). Lien «Recrutement», www.orchestredeparis.com

**LA CITÉ**, **MAISON DE THÉÂTRE** à Marseille (13). Chargé(e) de médiation et coordination. Cand. avant le 3/01. Pour le 10/01. www.profilculture.com

**CNCS**, Centre national du costume de scène à Moulins (03). Responsable sécurité incendie et maintenance. Cand. avant le 31/12. www.profilculture.com

**BALLET PRELJOCAJ** à Aix-en-Provence (13). Assistant artistique, répétiteur (h/f). CDI pour le 3/01. Cand. avant le 15/12. adj.dir.artistique@preljocaj.org

**AMC & LES TONTONS TOURNEURS** à Hérouville-Saint-Clair (14). Comptable. Pour le 3/01. amarande@lestontonstourneurs.com

## FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**COMMUNE DE SAINT-CHÉLY-D'APCHER** (48). Chef de projet culturel. ➜ Voir page 13

**VILLE DE QUIMPER** (29). Directeur technique (h/f) pour le Pôle culturel Max Jacob. ➜ Voir page 14

**VILLE DE CHAUMONT** (52). Régisseur principal polyvalent (h/f). ➜ Voir page 14

**VILLE DE BESANÇON** (25). Chargé(e) de mission culture et développement artistique. Cand. avant le 27/12. www.besancon.fr

**VILLE DE LYON** (69). Directeur adjoint en charge de la culture (h/f). souven@cabinetowenconseil.fr

**LES CUIZINES** (77). Directeur (h/f). Cand. avant le 31/12. recrutement@chelles.fr

**VILLE DE LOMME** (59). Coordonnateur Maison Folie Beaulieu (h/f). flagarde@mairie-lomme.fr


**ANNONCES EMPLOIS**

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriales dans

LA LETTRE DU SPECTACLE

**Contactez-nous**
**Tél. 02 40 20 60 21**
**Fax 02 40 20 60 30**
**emploi@lalettreduspectacle.com**


**VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BEAUME** (83). Responsable technique pour le pôle culturel. Cand. avant le 2/01. 04 94 72 93 00. www.st-maximin.fr

**VILLE DE BASTIA** (20). Régisseur général des manifestations (h/f). Cand. avant le 25/01. www.bastia.fr

**VILLE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI** (59). Chargé(e) de communication fêtes, vie associative. www.mairie-lambreslezdouai.fr

**VILLE DE GRASSE** (06). Directeur général adjoint (h/f). secretariat.drh@ville-grasse.fr

**VILLE DE BAILLY-ROMAINVILLIERS** (77). Directeur Jeunesse, sports, animation, culture (h/f). www.bailly-romainvilliers.fr

**METZ MÉTROPOLE** (57). Directeur de l'opéra théâtre (h/f). www.metzmetropole.fr

**VILLE DE LORIENT** (56). Directeur adjoint (h/f) pour son conservatoire (CRD). Cand. avant le 24/12. www.lorient.fr/offres_et_informations.992.0.html

**SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CRR MAURICE RAVEL** à Bayonne (64). Directeur du conservatoire (h/f). www.profilculture.com

**VILLE D'ISSOIRE** (63). Chargé(e) de mission musiques actuelles + Responsable de L'Artscène. Pour le 1/01. www.profilculture.com

**VILLE DE LOMME** (59). Agent de gestion comptable, responsable du budget du Pôle éducation-culture. flagarde@mairie-lomme.fr

**VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS** (93). Chargé(e) de développement culturel. drh-recrutement@aulnay-sous-bois.com

## ORGANISMES

**FNAS** à Paris. Directeur administratif et financier (h/f). www.fnas.net

**MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE-ATLANTIQUE** (44). Chargé(e) de communication. CDI temps partiel. Cand. avant le 21/01. cvcom@md44.asso.fr

**PÉPINIÈRES EUROPÉENNES POUR JEUNES ARTISTES** à Saint-Cloud (92). Chargé(e) du développement culturel et de la prospective. Cand. avant le 25/12. Pour le 15/01. www.art4eu.net


pôle emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
**www.pole-emploi-spectacle.fr**

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

## MOUVEMENTS

**Contactez-nous**
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

● **Théâtre du Châtelet.** Jérôme Clément, président fondateur d'ARTE, est nommé président du Théâtre du Châtelet où il était déjà administrateur. Matthieu Pigasse, corepreneur du *Monde* avec Pierre Bergé et Xavier Niel, vice-président de la banque Lazare et propriétaire des *Inrockuptibles,* a été nommé trésorier.

● **FSJ.** Le conseil d'administration de la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées est désormais présidé par Françoise Dupas, du Petit Faucheux à Tours (37). Elle succède à Patrick Bacot.

● **Ville de Paris.** Gaspard Gantzer, directeur de cabinet de Christophe Girard, rejoint le cabinet du maire de Paris où il sera conseiller auprès du maire de Paris (communication et presse). Il va être remplacé par Rima Abdul-Malak, actuellement conseillère de Christophe Girard.

● **ASDAC-IDF.** Véronique Balbo-Bonneval, directrice des affaires culturelles de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, succède à Claude Lechat à la présidence de l'Association des DAC d'Île-de-France.

● **FCM.** Le chanteur et compositeur Karim Kacel, également administrateur de l'Adami, a été élu président du Fonds pour la création musicale. Il succédera à Bruno Lion le 1er janvier.

● **Act'art.** Virginie Delozier, suite au départ d'Olivier Chevalier, arrive à l'administration d'Act'art, association artistique et culturelle de Seine-et-Marne, à La Rochette. Elle collaborait avec l'Adiam 95 à Cergy-Pontoise.

● **Théâtre du Peuple.** Vincent Goethals, directeur de la cie Théâtre en Scène, succède à Pierre Guillois à la direction du Théâtre du Peuple-Maurice Pottecher, à Bussang (88).

● **Théâtre du Cloître.** Franck-Éric Retière, ex-chargé de mission pour l'Agence régionale des arts du spectacle de la région PACA, à Aix-en-Provence (13), sera le nouveau directeur du Théâtre du Cloître, scène conventionnée de Bellac (87) dès janvier. Il a été directeur adjoint du Théâtre du Cadran, à Briançon, du Théâtre de Grasse et a occupé différentes fonctions à l'étranger.

● **Théâtre du Pays de Morlaix.** Le comédien (Théâtre de l'Instant) et président de la Maison du théâtre de Brest, Jean-Yves Gourvès, prend les rênes du Théâtre du Pays de Morlaix après René Peilloux.

● **Zone Franche.** Corentin Blanco remplace de Rémy Gonthier comme chargé de mission sur la coordination du projet ACP Music Festivals Network, et sur l'administration de Zone Franche. Il a travaillé pour le festival Lafi Bala, la cie E.Go à Niort (79) et le label C'est pas des manières à Villeurbanne (69).

● **Ensemble Matheus.** Jean-Christophe Cassagnes, qui était administrateur artistique de l'Ensemble Matheus, en devient le directeur délégué.

● **Arts vivants 52.** Cédric Barré sera, au 1er janvier, chargé de mission communication et médiation d'Arts vivants 52, association de développement du spectacle vivant en Haute-Marne. Il était au théâtre de la Forgerie, à Wassy (52).

● **Cour des Trois Coquins.** Sarah Meunier, responsable du service culturel de la Ville de Mende (48), assurera, en janvier, la coordination artistique de la Cour des Trois Coquins, à Clermont-Ferrand (63).

● **Théâtre de Cornouaille.** Géraldine Buon de Bazelaire quitte Les Ateliers du Spectacle, à Paris, pour rejoindre le Théâtre de Cornouaille, scène nationale de Quimper (29) dès le 10 janvier comme administratrice de production.

● **Scènes Vosges.** Aurore Monti remplacera Christian Germain le 1er janvier en qualité de directrice des relations publiques de Scènes Vosges. Elle est secrétaire générale au Centre culturel de la Sarthe depuis novembre 2007.

● **Tour des arts.** Christophe Vigot sera, le 1er janvier, directeur de la Tour des arts, aux Herbiers (85). Il succède à Serge Charpentier qui gardera la direction de l'école de musique.

## PARCOURS

# Yves Beaunesne, directeur du CDR de Poitou-Charentes

Il succèdera à Claire Lasne Darcueil début janvier.

Après des études à l'Insas, à Bruxelles, et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, Yves Beaunesne a été assistant de Patrice Chéreau et de Stuart Seide avant de voler de ses propres ailes à la mise en scène, en 1995. Clin d'œil à ses débuts, il prendra en janvier la direction du Conservatoire dramatique régional (CDR) de Poitou-Charentes, dirigé par le metteur en scène américain dans les années 1990. Attaché aux textes marquant les débuts de l'écriture théâtrale moderne, Tchekhov et Wedekind notamment, Yves Beaunesne mettra également l'accent sur les écritures contemporaines. «*L'une des structures avec lesquelles je souhaite travailler est le conservatoire de Poitiers, sur les auteurs contemporains*», précise-t-il. Yves Beaunesne a mis en scène plusieurs opéras, intéressé par la rencontre entre la musique et le jeu théâtral. Sa compagnie, La Chose incertaine, est en résidence à l'Apostrophe, scène nationale de Cergy-Pontoise. Il fut également fondateur et directeur de La Manufacture, Haute École de théâtre de Lausanne, et professeur au Conservatoire national supérieur de Paris. Dans le domaine de la formation, il projette des partenariats avec des structures extérieures à la région, comme le centre dramatique régional de Rouen. «*Je souhaite pouvoir faire sortir les élèves de l'école pour qu'ils prennent pied dans la profession en voyant d'emblée toutes les composantes du métier, et pas uniquement les formateurs*». Sans lieu propre, le CDR de Poitiers dispose d'un chapiteau. «*C'est le CDR le plus mobile,* note Yves Beaunesne. *C'est aussi le plus antibourgeois car on ne peut pas s'y enfermer. Il a une dynamique de compagnie, il est ouvert comme doit l'être tout metteur en scène.*» ● **T. L. R.**

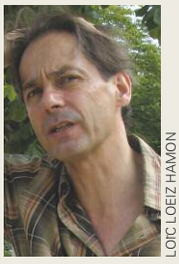
LOÏC LOEIZ HAMON

LA LETTRE DU SPECTACLE

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex.** Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Aurélie Barbereau.
Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0410T78729. ISSN : 1294-2499.

**ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :**
**Service Abonnements – 11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex**
1 an (22 numéros) : 234 € au lieu de ~~324 €~~ / 6 mois (11 numéros) : 120 € au lieu de ~~162 €~~
Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de ~~324 €~~ (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE – **Reproduction interdite.** IMPRIM'VERT

Millénaire Presse — Presse PRO — **La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro**